

HOUARSAIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Sur le Prix et la Qualité du Service Public
d'Élimination des Déchets Ménagers
et Assimilés

Exercice 2018



SOMMAIRE

LE SERVICE DECHETS MENAGERS	6
TERRITOIRE DESSERVI	7
CHAMPS DE COMPÉTENCES.....	8
LA COMPÉTENCE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES DÉCHETS ASSIMILÉS »	8
ORGANISATION GÉNÉRALE.....	9
LES CONTENANTS ET LES MODALITÉS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT.....	9
LES MOYENS HUMAINS	10
LA COMMISSION THEMATIQUE.....	11
LES MOYENS MATÉRIELS	11
LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	12
LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT	13
LES DÉCHETS DU QUOTIDIEN.....	13
LES ORDURES MENAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)	13
1. La collecte :	13
2. Le traitement :	13
3. Les quantités collectées et traitées :	14
LES RECYCLABLES (y compris ceux déposés en déchèterie)	14
1. La collecte :	14
2. Le traitement :	15
3. Les quantités collectées et recyclées :	17
LES SERVICES PROPOSÉS AUX PROFESSIONNELS.....	18
LES DÉCHETS OCCASIONNELS.....	19
LES DÉCHÈTERIES	19
1. La localisation	19
2. L'organisation	20
3. La fréquentation en 2018	20
4. Les déchets collectés	21
Graphique de synthèse :	24
RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES (sans gravats)	25
LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUE INFECTUEUX (DASRI)	25
SYNTHÈSE.....	26
EN RÉSUMÉ : LES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS	26
1. Les déchets du quotidien :	26
2. Les déchets occasionnels (sans gravats)	26
VALORISATION DES DÉCHETS DE LA CCT	27
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	29
PRÉVENTION DES DÉCHETS	31
Bilan 2018	34

LES INDICATEURS FINANCIERS	39
<i>LA MATRICE COMPTA COÛT : Cf. : DETAIL EN ANNEXE.....</i>	40
<i>LES COÛTS DU SERVICE :</i>	40
<i>LES RECETTES DU SERVICE :</i>	40
LA CONTRIBUTION DES USAGERS AU SERVICE	40
1. La TEOM.....	40
2. La Redevance Spéciale.....	41
LES AUTRES RECETTES :.....	41
PRESENTATION DE LA MATRICE 2018	41
ZOOM SUR LES DEPENSES ET LES RECETTES DU SERVICE PAR POSTE :.....	42
Dépenses de fonctionnement (TTC):	43
Recettes de fonctionnement (TTC) :.....	43
Dépenses d'investissement :	44
Recettes d'investissement :	44
 LES FAITS MARQUANTS	 45
<i>BILAN 2018.....</i>	46
<i>Objectifs 2019</i>	47
 ANNEXES.....	 48
<i>PRESENTATION DES COÛTS AGREGES</i>	54



GLOSSAIRE

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AV : Apport Volontaire

C0,5 : Collecte réalisée une fois toutes les 2 semaines

C1 : Collecte réalisée une fois par semaine

CSR : Combustible Solide de Récupération. Majoritairement composé de plastique, le CSR est utilisé en cimenterie pour son fort pouvoir calorifique.

DASRI : Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques (déchets dangereux)

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

ETP : Équivalent Temps Plein

OMA : Ordures Ménagères et Assimilés, on compte dans cette catégorie les déchets issus de la collecte sélective (emballages, verre, papiers), les biodéchets, la collecte des cartons des professionnels et les ordures ménagères résiduelles.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

Pàp : Collecte en Porte à Porte

PEHD : Polyéthylène haute densité (résine de plastique)

PET : Polytéraphalate d'Éthylène (résine de plastique)

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Point de regroupement : Espace (situé majoritairement sur domaine public) sur lequel sont disposés plusieurs bacs mutualisés, destinés à collecter les déchets d'un groupe d'usagers.

RS : Redevance Spéciale

RSOM : Les Recyclables Secs des Ordures Ménagères qui comprennent les emballages, le papier et le verre.

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TER : Territoire Économe en Ressources (contrat d'objectifs avec l'ADEME avec mise en place d'un plan d'actions visant la réduction des déchets)

TFB : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

Depuis sa prise de compétence relative aux déchets ménagers en 2014, la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) exerce les missions suivantes :

- La collecte en régie des ordures ménagères et des déchets recyclables en porte à porte ou en apport volontaire,
- La collecte en régie des biodéchets des gros producteurs en porte à porte,
- L'exploitation en régie de 5 déchèteries pour la collecte des déchets encombrants et dangereux des ménages et de quelques professionnels,
- Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés,
- La sensibilisation de tous les publics à la prévention et au tri des déchets.

En 2018, la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) a ainsi assuré la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur les 31 communes de son territoire, auprès de 36 058 habitants (INSEE recensement 2015 sortie au 1^{er} janvier 2018).

Ce rapport annuel 2018 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Présenté en Commission Déchets Ménagers – Infrastructures le 20 juin 2019 et voté en Conseil Communautaire le 2 juillet 2019, il est ensuite transmis aux communes membres pour présentation en conseil municipal.

LE SERVICE DECHETS MENAGERS



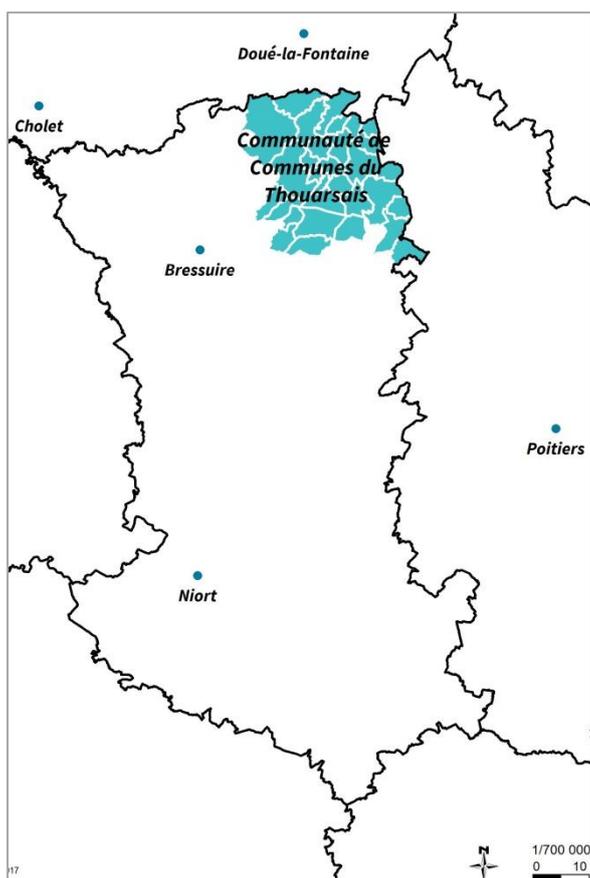
La Communauté de Communes du Thouarsais collecte et traite en régie les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de ses 31 communes membres.

Le terme « assimilés » signifie qu'elle prend également en charge les déchets produits par les entreprises et les administrations, dans la mesure où leurs déchets s'apparentent de par leur nature et leur quantité à ceux des ménages.

En 2018, la Communauté de Communes compte 31 communes pour 36 058 habitants et 16 143 ménages.

Ci-dessous la liste des communes et leur population respective :

La Communauté de Communes du Thouarsais



Population par commune membre

Données INSEE recensement 2015 sortie au 1^{er} janvier 2018

	Population municipale	Nombre de foyers
Argenton-l'Église	1 638	707
Bouillé-Loretz	1 058	461
Brie	178	89
Brion-près-Thouet	763	330
Coulonges-Thouarsais	439	189
Glénay	567	234
Louzy	1 343	525
Luché-Thouarsais	506	189
Luzay	620	251
Marnes	250	120
Mauzé-Thouarsais	2 204	893
Missé	832	382
Oiron	907	354
Pas-de-Jeu	386	157
Pierrefitte	342	126
Saint-Cyr-la-Lande	352	154
Sainte-Gemme	402	155
Saint-Généroux	369	152
Saint-Jacques-de-Thouars	453	202
Saint-Jean-de-Thouars	1 342	590
Saint-Jouin-de-Marnes	575	265
Saint-Léger-de-Montbrun	1 272	499
Saint-Martin-de-Mâcon	324	139
Saint-Martin-de-Sanzay	1 059	398
Sainte-Radegonde	1 865	881
Saint-Varent	2 459	1 045
Sainte-Verge	1 414	609
Taizé-Maulais	766	315
Thouars	9 225	4 833
Tourtenay	117	50
Val en Vignes	2 031	851
TOTAL	36 058	16 143

	2014	2015	2016	2017	2018
Population	36 382	36 293	36 176	36 107	36 058
Taux de variation		-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,1%

Depuis la réforme territoriale de 2014, la population de la collectivité reste assez stable.

LA COMPÉTENCE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES DÉCHETS ASSIMILÉS »

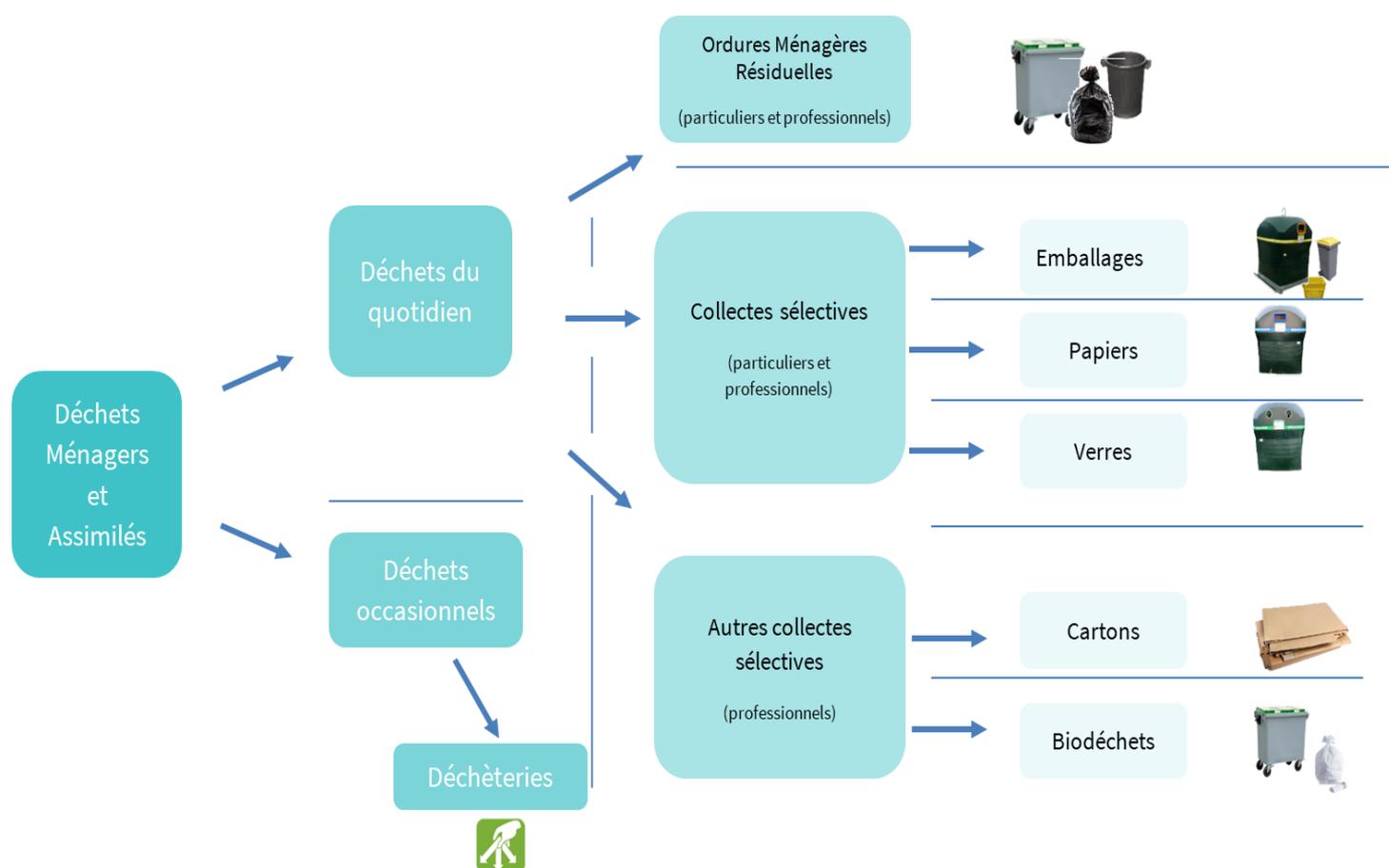
La Communauté de Communes du Thouarsais exerce selon l'article 8.4 de ses statuts, la compétence obligatoire « **collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés** ».

Le service de gestion des déchets ménagers et assimilés prend en charge différentes catégories de déchets et intervient auprès des particuliers et de certains professionnels dans la mesure où leurs déchets s'apparentent de par leur nature et leur quantité à ceux des ménages. La majorité des collectes et du transport sont assurés en régie par le personnel de la collectivité. Certaines filières de déchèteries (Cf. partie déchèteries – les déchets collectés) sont toutefois gérées en prestation.

La compétence tri et emballages est assurée dans le cadre d'une Entente entre les collectivités du Nord Deux-Sèvres.

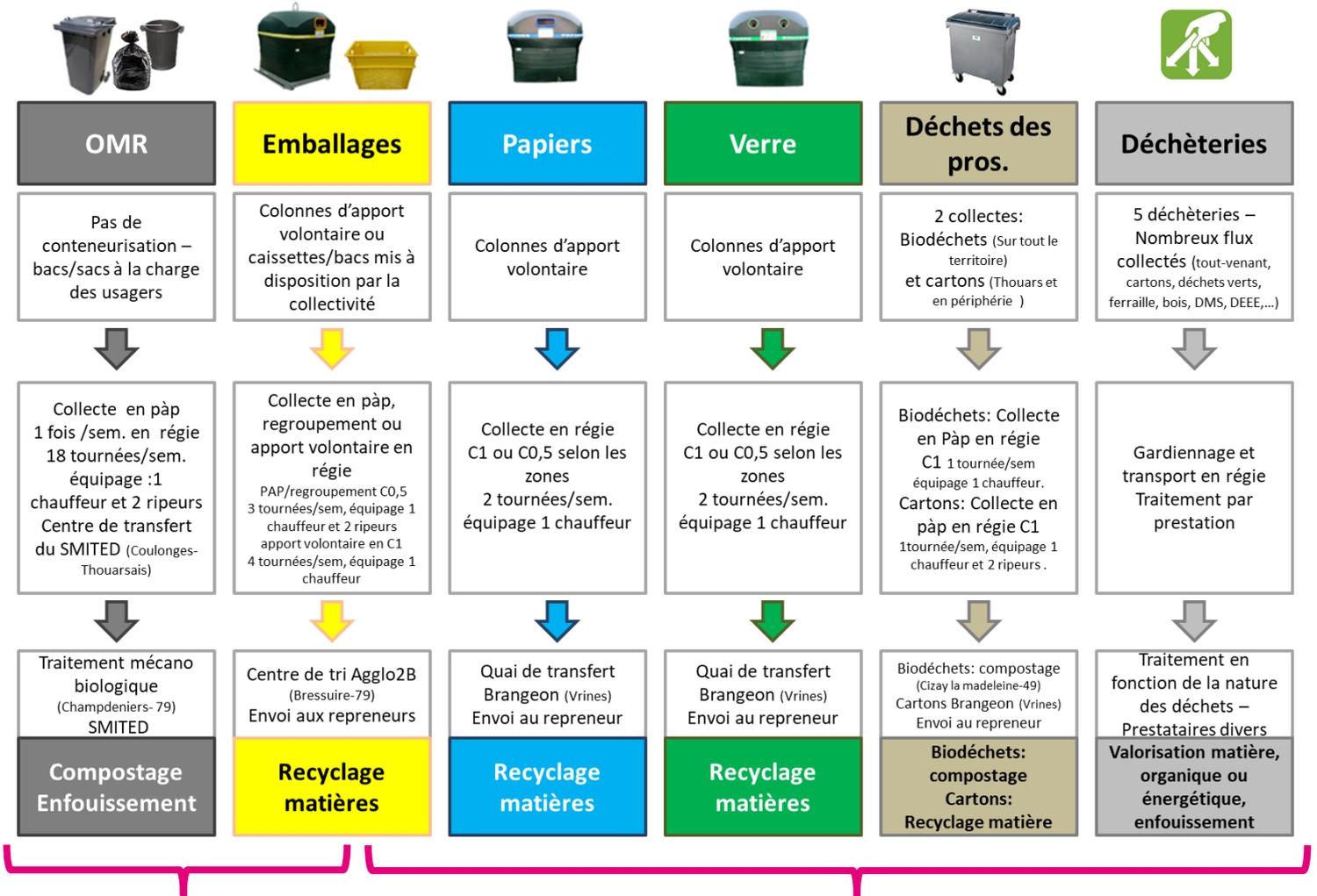
La compétence traitement est transférée à un syndicat départemental (SMITED) qui gère les Ordures Ménagères Résiduelles et le Tout-venant de déchèterie (hors transport).

Le périmètre du service



LES CONTENANTS ET LES MODALITÉS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

Les ordures ménagères et assimilés sont collectées de la manière suivante :



Bennes à Ordures Ménagères (BOM)



Camion porteur

LES MOYENS HUMAINS

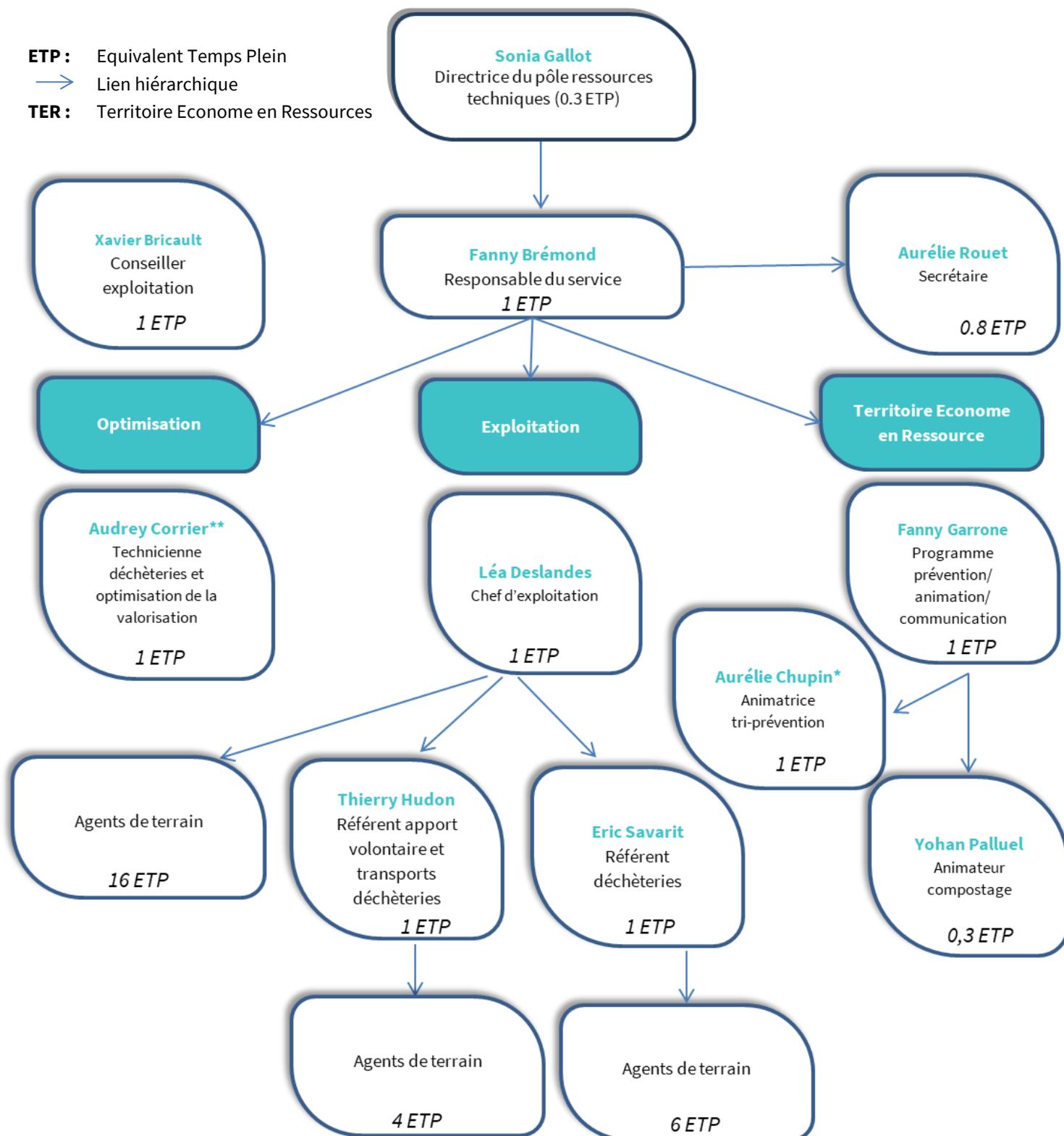
(hors services support : RH, comptabilité...)

Le service comprend près de 35 ETP.

ETP : Equivalent Temps Plein

→ Lien hiérarchique

TER : Territoire Econome en Ressources



*Départ de l'animatrice tri-prévention fin juin 2018 ; le poste n'a pas été remplacé.

**Départ de la technicienne déchèteries et optimisation de la valorisation fin octobre, remplacée en décembre 2018.

Le pôle « aménagement durable du territoire » de la Communauté de Communes du Thouarsais a mis à disposition du service déchets ménagers un animateur Compostage et jardinage écologique, à hauteur de 0,3 ETP pour 2018. Le temps consacré à ses missions est resté stable par rapport à 2017.

LA COMMISSION THEMATIQUE

L'organisation des commissions n° 8 « déchets ménagers » et n° 6 « Infrastructures/Mobilité/Développement Durable » a été modifiée à partir de mars 2017. Les sujets liés aux compétences « déchets ménagers » et « infrastructures » sont abordés au sein d'une même commission « déchets ménagers et infrastructures ». Cette commission s'est réunie 6 fois en 2018. Elle est constituée de 37 élus dont la composition est la suivante :

Communes	Représentants	Communes	Représentants
Argenton-L'Église	FILLION Pascal	Sainte-Radegonde	EPIARD Philippe
Bouillé-Loretz	MENUAULT Isabelle	Sainte-Verge	MORISSET Lucie
Brie	GASNIER Emmanuel	Saint-Généroux	DUHEM Cyril
Brion-Près-Thouet	TIREL Chantal	Saint-Jacques-de-Thouars	SINTIVE Sylvain
Coulonges-Thouarsais	CHAIGNEAU Gérard	Saint-Jean-de-Thouars	MIGNET Joël
Glénay	ROUSSEAU Anne	Saint-Jouin-de-Marnes	LAVEAU Guillaume
Louzy	BILLAUD André	Saint-Léger-de-Montbrun	SAUVESTRE Marylène
Louzy	DORET Michel	Saint-Martin-de-Mâcon	CHARBONNEAU Claude
Luché-Thouarsais	GUIONNET Monique	Saint-Martin-de-Sanzay	DELAUNAY Nicolas
Luzay	GIRAUDON Olivier	Saint-Varent	ROY Jean-Paul
Marnes	GAUTRY Jean-Yves	Taizé-Maulais	BLOT Alain
Mauzé-Thouarsais	CHARPENTIER Yves	Thouars	DUMONT Alain
Mauzé-Thouarsais	FRANCAL Éric	Thouars	GUIGNARD Bernard
Missé	JOSELON Sylvain	Thouars	ROUX Lucette
Oiron	KIMBOROWICZ Nadine	Tourtenay	CORLAY-QUESTEL Christiane
Pas-de-Jeu	DANGER Sylvain	Val-en-Vignes – Bouillé-Saint-Paul	BARDET Jean-Luc
Pierrefitte	GIRET Alain remplacé par GARNIER Murielle	Val-en-Vignes – Cersay	FROUIN Fernand
Saint-Cyr-La-Lande	BRÉMAND Eric	Val-en-Vignes – Massais	FERJOU Claude
Sainte-Gemme	POUET Roland		

LES MOYENS MATÉRIELS



7 Bennes à Ordures Ménagères : **BOM** (dont 2 de secours)



5 camions porteurs avec grue (dont 1 de secours)



5 déchèteries



1 télescopique (sur la déchèterie de Louzy)



1 local vestiaire (loué à la commune de Thouars)

L'entretien du matériel roulant est assuré par le biais d'une convention d'Entente avec la Ville de Thouars. Les déchèteries sont entretenues par les services techniques de la Communauté de Communes du Thouarsais.

LES INDICATEURS TECHNIQUES



La Communauté de Communes du Thouarsais collecte et traite en régie différents types de déchets : les déchets du quotidien et les déchets occasionnels.

Le service Déchets Ménagers met parallèlement en œuvre un plan d'actions pour accompagner les usagers à la réduction de leurs déchets et à une meilleure prise en compte des consignes de tri.

LES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT

LES ORDURES MENAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

1. La collecte :

La collecte est organisée de 3 façons :

En porte à porte :

Collecte sur 26 communes une fois par semaine.

En point de regroupement :

Collecte sur 6 communes (représentées en bleu sur la carte) une fois par semaine : Val-en-Vignes quartier de Cersay, Saint-Cyr-la-Lande, Mauzé-Thouarsais, Sainte-Gemme, Pierrefitte et Glénay.

Des points de regroupement sont également répartis sur tout le territoire pour supprimer les manœuvres dangereuses ou pour desservir les lotissements.

De plus, sur le centre ancien de Thouars, 16 bacs de regroupement complémentaires à la collecte en porte à porte sont destinés à améliorer la propreté de la ville. Ils sont collectés 3 fois par semaine.

En apport volontaire :

Collecte dans le centre ancien de Thouars, par le biais de 3 colonnes enterrées (Place Saint-Médard) en raison des difficultés de collecte en porte à porte.



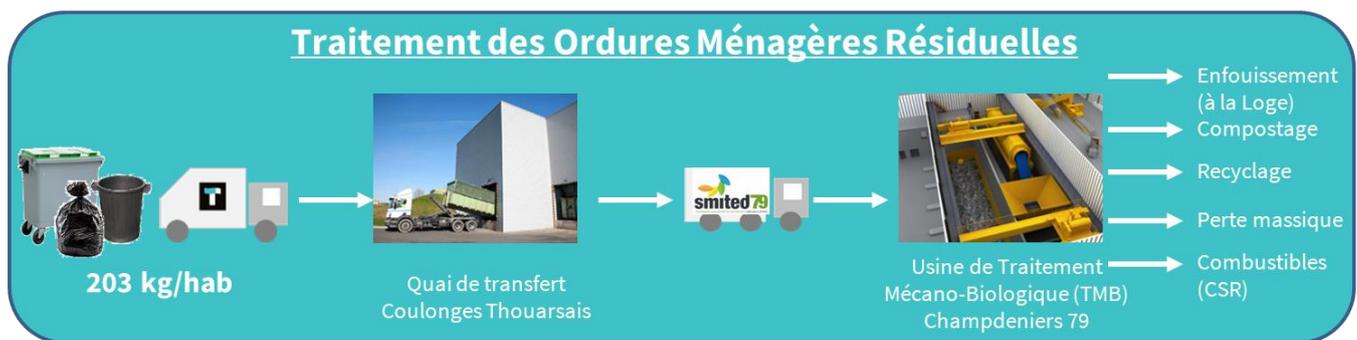
Communes collectées en « Point de regroupement »



2. Le traitement :

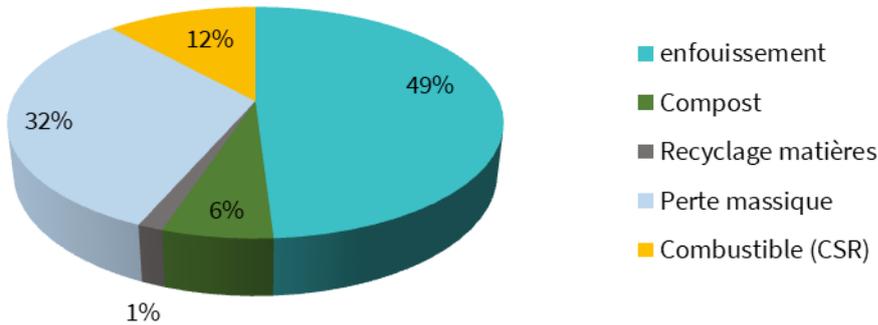
La compétence liée au traitement des Ordures Ménagères Résiduelles et du tout-venant de déchèteries a été déléguée au Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Deux Sèvres (SMITED) qui regroupe les structures départementales en charge de la collecte des déchets, hormis la Communauté d'Agglomération de Niort.

Depuis 2010, toutes les ordures ménagères résiduelles collectées sont transportées jusqu'au quai de transfert du SMITED à Coulonges-Thouarsais, pour être ensuite acheminées sur le centre de Tri Mécano Biologique (TMB) situé à Champdeniers. Environ la moitié des déchets triés repart ensuite sur Coulonges-Thouarsais pour être enfouie en balles compactées.



Sur les 7 324 tonnes d'OMR collectées par la Communauté de Communes du Thouarsais en 2018, le TMB a permis de réduire de 51 % la part destinée à l'enfouissement sur le CSDU de la Loge à Coulonges Thouarsais.

Répartition des OMR à l'issue du traitement par le TMB



Centre d'enfouissement du SMITED de Coulonges-Thouarsais

L'intérêt principal du TMB réside dans sa capacité à assécher les OMR et à produire un compost normé (norme NFU 44 051). Cet assèchement permet de réduire de 32 % le tonnage initial des OMR. L'eau récupérée est ensuite utilisée dans le processus de compostage de la part fermentescible des OMR.

À noter que 12 % des déchets issus de cette usine sont conditionnés pour constituer du Combustible Solide de Récupération (CSR) valorisé énergétiquement et localement à la cimenterie d'Airvault.

3. Les quantités collectées et traitées :

Tonnages d'OMR collectés et traités sur 3 ans

	Tonnage 2016	Ratios 2016 kg/hab/an (36176 hab)	Tonnage 2017	Ratios 2017 kg/hab/an (36107 hab)	Tonnage 2018	Ratios 2018 kg/hab/an (36058 hab)	Evolution Tonnages 2017-2018
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	7 337	203	7 323	203	7 324	203	0,01%

Les tonnages d'OMR sont stables sur les trois dernières années.

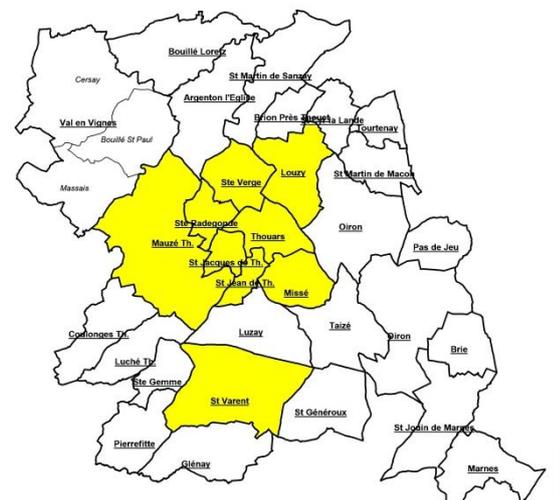
LES RECYCLABLES (Y COMPRIS CEUX DEPOSES EN DECHETERIE)

1. La collecte :

La collecte des recyclables est organisée de 3 façons :

	Emballages	Papiers	Verre
Apport Volontaire	149 colonnes	145 colonnes	160 colonnes
	31 communes	31 communes	31 communes
Point de regroupement	164 points		
	1 commune (Mauzé-Thouarsais)		
Caissette	9067 foyers		
	8 communes*		

Communes dont les emballages sont collectés en porte à porte ou en point de regroupement



*Les 8 communes desservies en porte à porte (caissettes jaunes) sont : Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Louzy, Missé, Saint-Varent (bourg) Saint Jacques-de-Thouars, Sainte-Radegonde, Sainte-Verge.

La commune de Mauzé-Thouarsais est quant à elle collectée par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs mutualisés avec couvercles jaunes operculés de 360 l ou 660 l).

Les communes desservies par une collecte en porte à porte ou en point de regroupement des emballages bénéficient d'une collecte complémentaire des emballages en apport volontaire.

En raison des difficultés de collecte en porte à porte dans le centre ancien de Thouars, une colonne enterrée pour les emballages est implantée place Saint- Médard.

Les papiers et le verre sont exclusivement collectés en apport volontaire.

Des caissons pour la collecte des emballages, du verre et des papiers sont mis en place à la déchèterie de Louzy pour faciliter l'apport de grosses quantités. Sur les autres déchèteries des colonnes de tri sont disponibles pour ces mêmes flux.

2. Le traitement :

Les emballages sont déposés par la Communauté de Communes sur le centre de tri de Bressuire pour être triés et conditionnés en vue de leur expédition vers les filières de recyclage. En 2018, le centre de tri de Bressuire a trié 6 426 tonnes provenant de l'Agglo2B, de la Communauté de Communes du Thouarsais, de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine, de la Communauté de Communes de l'Airvaudais Val de Thouet et de la Communauté de Communes Val de Gâtine. Les coûts d'exploitation de cet équipement sont mutualisés. Une convention d'Entente détermine la clef de répartition des coûts entre les collectivités.

Le centre de tri de Bressuire emploie du personnel en insertion (Ateliers du Bocage) pour effectuer le tri manuel des emballages. Le rendement de la chaîne est de 2.9 tonnes/heures et le taux global de valorisation est de 82.6 %.

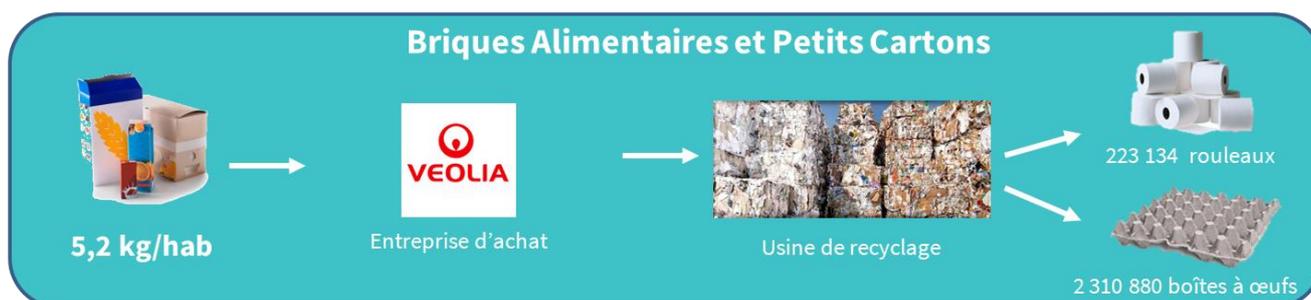


Les repreneurs de matériaux sont les suivants :

- Les plastiques (PET foncé, PET clair, PEHD) sont acheminés vers la société Valorplast (92)



- L'aluminium, les briques alimentaires et les cartonnettes sont repris par VEOLIA (17).
- L'acier est repris par Brangeon Environnement (49).



Malgré une collecte séparée des papiers, une petite proportion de papier est déposée en mélange avec le flux emballages par les usagers. Ce papier est séparé des emballages sur la chaîne de tri. En 2018, 39.5 tonnes de papiers ont pu être ressorties, soit 1,1 kg/hab/an.

Les refus de tri

La quantité d'emballages recyclée est moins importante que celle collectée du fait de nombreuses erreurs de tri (sacs poubelles, polystyrène, pots et barquette, déchets électriques...).

Le taux de refus, entre les tonnages collectés et les tonnages valorisés est de 32 % en 2018. En 2018, le tonnage de refus se chiffre à 245 tonnes. Il est dû à :

- la dégradation du geste de tri des usagers, du fait notamment de la présence plus importante de petits appareils électriques (téléphones portable, jouets en plastique, petits robots ménagers...) dans les colonnes d'emballages,
- la vétusté du centre de tri qui engendre des pertes de matériaux recyclables sur le process. Ces pertes se retrouvent dans les refus.

Les papiers et le verre

Les papiers et le verre récupérés dans les colonnes d'apport volontaire et les caissons présents sur la déchèterie de Louzy sont tous acheminés sur la plateforme de transit de Fers/Brangeon à Vrines. Le papier est envoyé chez le papetier Huhtamaki à l'île d'Elle (85770) pour recyclage.



Le verre est transporté à l'usine Verallia à Limoges pour être recyclé.



Contrairement aux emballages, il n'y a pas de refus de tri constatés sur ces matériaux dans la mesure où ils sont directement acheminés vers les usines de recyclage.

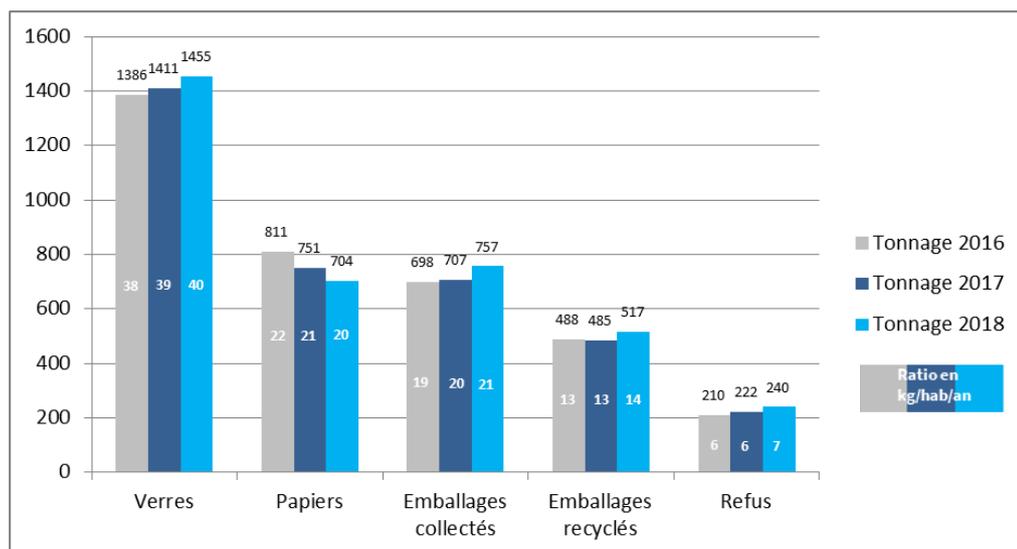
3. Les quantités collectées et recyclées :

Le tableau ci-après présente les quantités de recyclables collectés et recyclés en 2018.

Sur l'année 2018, les quantités d'emballages et de verre collectés et recyclés ont progressé.

Le recul constaté en papier s'explique par la tendance nationale d'une réduction de la consommation de presse papier et livres par les français.

Evolution des tonnages et des ratios de verre, papier et emballages



Le tonnage de refus est obtenu en déduisant le tonnage d'emballages recyclés au tonnage d'emballages collectés.

LES SERVICES PROPOSÉS AUX PROFESSIONNELS

La collecte et le traitement des cartons des commerçants

Depuis 2002, la collectivité assure une collecte hebdomadaire en porte à porte des cartons auprès de 105 commerçants de Thouars et de Saint-Jean-de-Thouars. En 2018, 66 tonnes ont été collectées puis déposées au centre de tri de Bressuire pour être orientées vers une filière de recyclage.



La collecte et le traitement des bio-déchets des gros producteurs

Depuis 2009, la collectivité assure une collecte hebdomadaire des bio-déchets (restes de repas, déchets de cuisine...) des gros producteurs. Sont concernés : les collèges, les lycées, les maisons de retraite, certaines cantines scolaires, certaines jardineries...). En 2018, la collecte des biodéchets a été effectuée auprès de 23 établissements permettant ainsi de détourner 70 tonnes de déchets qui ont été compostées sur la plateforme de Cizay-la-Madelaine (49).

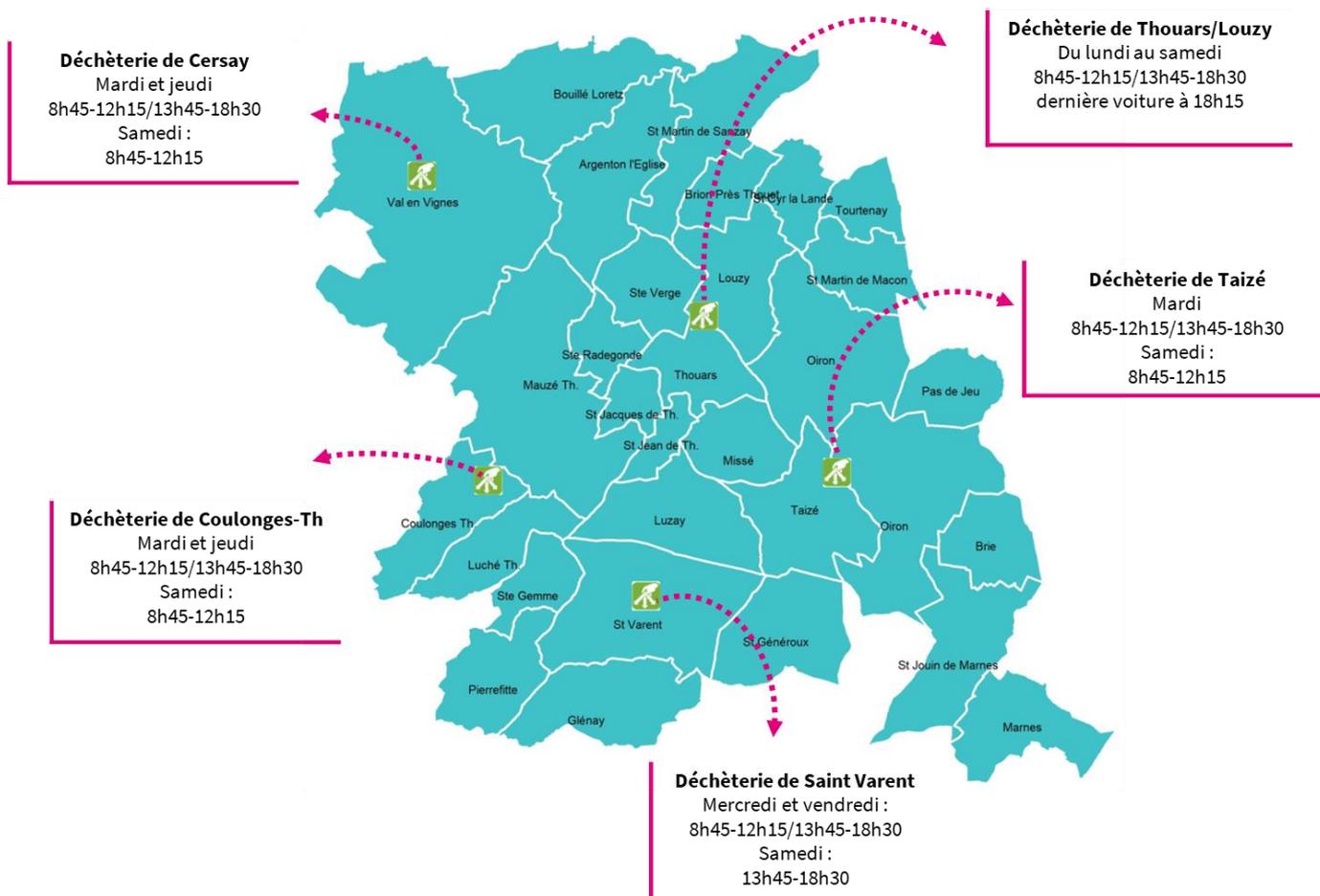


LES DÉCHETS OCCASIONNELS

LES DÉCHÈTERIES

1. La localisation

La Communauté de Communes du Thouarsais propose à ses usagers 5 déchèteries situées à moins de 10 km de chaque foyer. À noter que pour les communes de Marnes et de Saint-Jouin-de-Marnes, une convention a été passée avec la Communauté de Communes de l'Airvaudais Val de Thouet afin de permettre à ces habitants d'accéder à la déchèterie d'Airvault.



2. L'organisation

Les déchèteries sont ouvertes au public sur des plages horaires complémentaires selon les secteurs.

La Communauté de Communes assure intégralement en régie le gardiennage des déchèteries, ainsi que le transport et le vidage de la majorité des caissons.

	Le Grand Rosé Louzy	La Croix Gobillon Cersay	La Loge Coulonges- Thouarsais	Riçay Saint-Varent	Les Coulées Taizé
Nombre de gardiens	2-3	1	1	1	1
Nombre de jours d'ouverture / semaine	6	2,5	2,5	2,5	1,5
Nombre d'heures d'ouverture / semaine	49,5	20	20	21,25	11,75
Tonnages par déchèteries	6843	929	512	1001	567
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	69%	9%	5%	10%	6%

La déchèterie de Louzy située dans la Zone Industrielle du Grand-Rosé est la déchèterie la plus importante du territoire puisqu'elle capte à elle seule 69 % des 9 853 tonnes de déchets collectés en déchèteries en 2018.

Cf : plans des déchèteries en annexe.

3. La fréquentation en 2018

Depuis quelques années, les usagers optimisent leurs déplacements en regroupant les déchets à apporter en déchèterie afin de réduire le nombre de déplacements. Le nombre d'entrées global reste donc relativement stable. On constate toutefois une forte diminution des entrées sur la déchèterie de Coulonges-Thouarsais qui est également corrélée à une baisse de ses tonnages de l'ordre de 13 %.

Les professionnels sont acceptés en déchèterie sous certaines conditions ; en fonction du type de déchets assimilés et des quantités apportées. La facturation se fait avec le paiement d'une redevance au passage. Les quantités de déchets et le nombre de passages sont limités. En 2018, le nombre d'entrées payantes a diminué de 12 % passant de 200 en 2017 à 177 en 2018. Les entrées des professionnels restent faibles puisque ces derniers sont orientés vers la déchèterie professionnelle de l'entreprise Brangeon située sur la commune de Vrines.

Entrées gratuites en déchèteries

	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Louzy/Thouars	105 465	100 036	103 726	4%
Cersay	11 219	10 706	10 342	-3%
Coulonges- Thouarsais	6 273	6 574	5 563	-15%
Saint-Varent	11 582	11 049	11 241	2%
Taizé	5 609	5 804	5 929	2%
TOTAL	140148	134169	136801	2%

Entrées payantes en déchèteries

	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Louzy/Thouars	135	153	138	-10%
Cersay	2	7	6	-14%
Coulonges- Thouarsais	4	4	12	200%
Saint-Varent	40	31	20	-35%
Taizé	5	5	1	-80%
TOTAL	186	200	177	-12%

4. Les déchets collectés

	Nombre de flux par filière	Le Grand Rosé	La Croix Gobillon	La Loge	Riçay	Les Coulées
		Louzy	Cersay	Coulonges-Thouarsais	Saint - Varent	Taizé
Meubles (triés séparément)	1	×				
Palettes (triés séparément)	1	×				
Déchets dangereux des ménages	23	×	×			
Textiles	1	×	×			
Appareils électriques (DEEE)	4	×	×	×	×	×
Batteries	1	×	×	×	×	×
Bidons des huiles moteur	1	×	×	×	×	×
Bois	1	×	×	×	×	×
Capsules Nespresso	1	×	×	×	×	×
Cartons	1	×	×	×	×	×
Cartouches imprimante	1	×	×	×	×	×
Déchets Verts	1	×	×	×	×	×
Emballages	1	×	×	×	×	×
Ferrailles	1	×	×	×	×	×
Gravats	2	×	×	×	×	×
Huiles minérales	1	×	×	×	×	×
Huiles végétales	1	×	×	×	×	×
Métaux non ferreux	8	×	×	×	×	×
Papiers	1	×	×	×	×	×
Piles	2	×	×	×	×	×
Plastiques rigides	3	×	×	×	×	×
Plastiques souples	1	×	×	×	×	×
Pneus	2	×	×	×	×	×
Polystyrène	1	×	×	×	×	×
Radiographies médicales	1	×	×	×	×	×
Téléphones portable (triés séparément)	1	×	×	×	×	×
Tout-Venant	1	×	×	×	×	×
Tubes fluo et ampoules	2	×	×	×	×	×
Verre	1	×	×	×	×	×
Nombre de flux triés par déchèterie		67	65	41	41	41
Nombre de gardiens		2-3	1	1	1	1
Nombre de jours d'ouverture/sem		6	2,5	2,5	2,5	1,5
Nombre d'heures d'ouverture/sem		49,5	20	20	21,25	11,75
Nombre de voiture par heure		40	10	5	10	10
Tonnages par déchèteries		6843	929	512	1001	567
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total		69%	9%	5%	10%	6%

La collecte et le traitement des déchets occasionnels en déchèteries :

	2016		2017		2018		Evolution 2017-2018	Lieux de traitement	Collecteur
	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 176 hab)	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 107 hab)	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 058 hab)			
Végétaux	3969	110	3172	88	3344	93	5%	3 plateformes d'agriculteurs locaux : Ste Verge GAEC des Motels Cersay EARL La Grange Repéroux EARL Les Lauriers	Régie
Tout-Venant	1079	30	1244	34	1651	46	33%	SMITED - ISDND La Loge à Coulonges-Thouarsais	Régie
Ferrailles (+ batteries et métaux non ferreux)	360	10	361	10	334	9	-7%	BRANGEON / FERS à Vrines	Prestataire
Cartons	212	6	216	6	232	6	7%	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Bois traités	1038	29	917	25	894	25	-3%	FERS Vrines - FERS Cholet (49) - Cimenterie Lafarge (53)	Régie
Palettes	5	0,1	15	0,4	22	0,6	50%	Sarthe Palettes Emballages à Thouars	Prestataire
Gravats	3170	88	2690	75	2055	57	-24%	SARL Rambault TP à Thouars	Régie
Films plastiques (Plastiques souples)	5	0,1	5	0,1	2	0,1	-59%	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Plastiques rigides	100	3	111	3	94	3	-15%	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Caspules Nespresso	0,5	0,0	0	0,0	0	0,0	0%	COVED Rungis (94)	Prestataire
Textiles	11	0,3	18	0,5	17	0,5	-6%	La friperie TRIO à Niort	Prestataire
Ecomobilier	54	1	313	9	383	11	22%	Plateforme de tri BRANGEON à Vrines	Prestataire
Polystyrène expansé	3	0,1	5	0,1	6	0,2	12%	Poitou Polystyrène à Payre (86)	Prestataire
Radiographie	0,5	0,0	0,4	0,0	0	0,0	0%	TITRAL OUEST	Prestataire
TOTAL sans gravats	6837	189	6377	177	6979	194	9%		
TOTAL avec gravats	10007	277	9067	251	9033	251			

Remarques :

Végétaux : Augmentation des apports mais pas au niveau de 2016.

Tout-venant et gravats : Forte hausse du tonnage de tout-venant de 33 % et baisse du tonnage des gravats de 24 % suite à la réaffectation des gravats souillés par du plâtre en Tout-Venant à partir d'octobre 2017 du fait du durcissement de la réglementation concernant ce flux.

Bois : Diminution du tonnage des déchets de bois corrélée à la poursuite de la croissance de la filière Eco-mobilier et de la filière des palettes sur la déchèterie de Louzy.

Palettes : Elargissement des consignes – détournement plus important des palettes sur la déchèterie de Louzy.

Nespresso : Absence d'enlèvement de capsules du fait de la mise en place de contenants de capacité supérieure par le nouveau prestataire de Nespresso.

Diminution des tonnages des filières plastiques rigides et souples due à un durcissement des consignes de tri par les repreneurs.

La collecte et le traitement des déchets dangereux en déchèteries (déchèteries de Louzy et de Cersay uniquement) :

	2016		2017		2018		Evolution 2017-2018	Lieux de traitement	Collecteur
	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 176 hab)	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 107 hab)	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 058 hab)			
Huiles de vidange	15	0,41	16	0,44	11,17	0,31	-30%	OSILUB (76)	Prestataire
Bidons vides d'huiles (Emballages Vides Souillés)	6	0,15	4	0,12	4,44	0,12	11%	BRANGEON / FERS à Vrines	Prestataire
Déchets Dangereux Spécifiques (DDS)	54	1,49	51	1,41	57,15	1,58	12%	ORTEC (85) - CHIMIREC (49)	Prestataire
Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE)	359	9,92	352	9,75	354,75	9,84	1%	ECOSYSTEME PAM, Froids, Ecrans à Angers (49) Hors froids à Rennes (35)	Prestataire
Néons et lampes Fluo	1	0,02	1	0,02	0,2	0,01	-75%	Recylum ACCOR ENVIRONNEMENT-PAPREC D3E (33)	Prestataire
Piles	2,5	0,07	4,6	0,13	3,7	0,10	-19%	COREPILE ERASTEEL/ VALDI (03), ACCUREC (47), EURODIEUZE (57), RECUPYL (38), META REGENERATION (04)	Prestataire
Pneus	9	0,23	7	0,20	6	0,17	-14%	MEGAPNEUS filière ALIAPUR à Reignac-sur-Indre (37)	Prestataire
Cartouches	1	0,02	1	0,02	0,3	0,01	-70%	Les Ateliers du Bocage à Bressuire (79)	Prestataire
TOTAL sans gravats	459	12,7	436	12,07	438	12,14	0,3%		

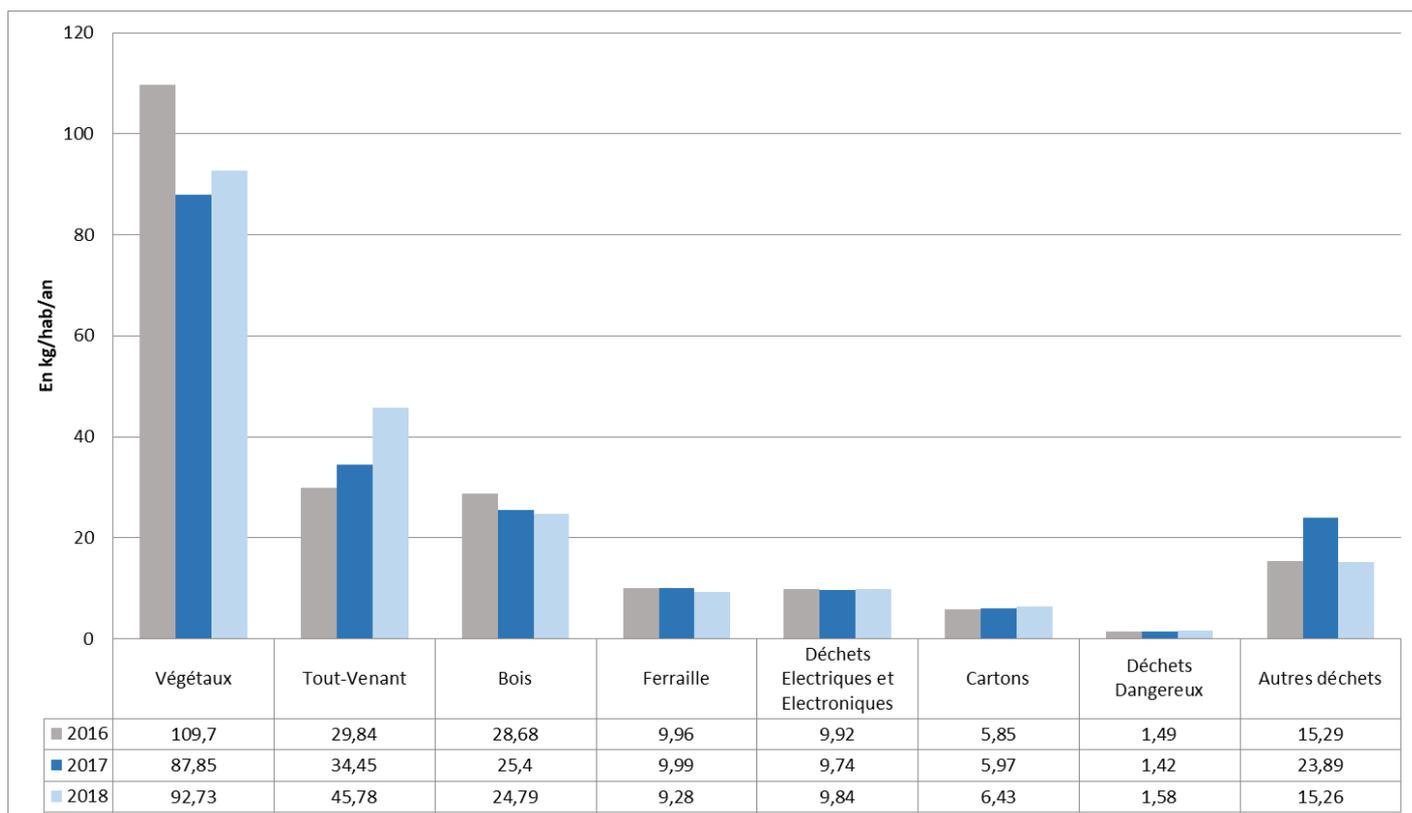
Remarques :

Les bidons d'huile de vidange, les Déchets Dangereux Spécifiques : Les tonnages sont en légère progression. Les écarts peuvent s'expliquer par un décalage de la collecte de fin d'année sur l'année suivante.

Les cartouches : En 2017 une convention a été signée avec l'entreprise d'insertion les Ateliers du Bocage pour la collecte et le traitement des cartouches issues des déchèteries. La différence de tonnage observée avec l'année précédente est due à l'élimination de stock en 2017.

Les déchets amiantés : En avril 2017, les élus de la commission ont fait le choix d'interrompre cette collecte suite à l'important dispositif réglementaire nécessaire pour collecter les déchets amiantés. Les usagers en possession d'amiante sont dirigés vers les filières autorisées et agréées (entreprises de désamiantage, installation de stockage des déchets agréementée...)

Graphique de synthèse :



Total de déchets de déchèteries

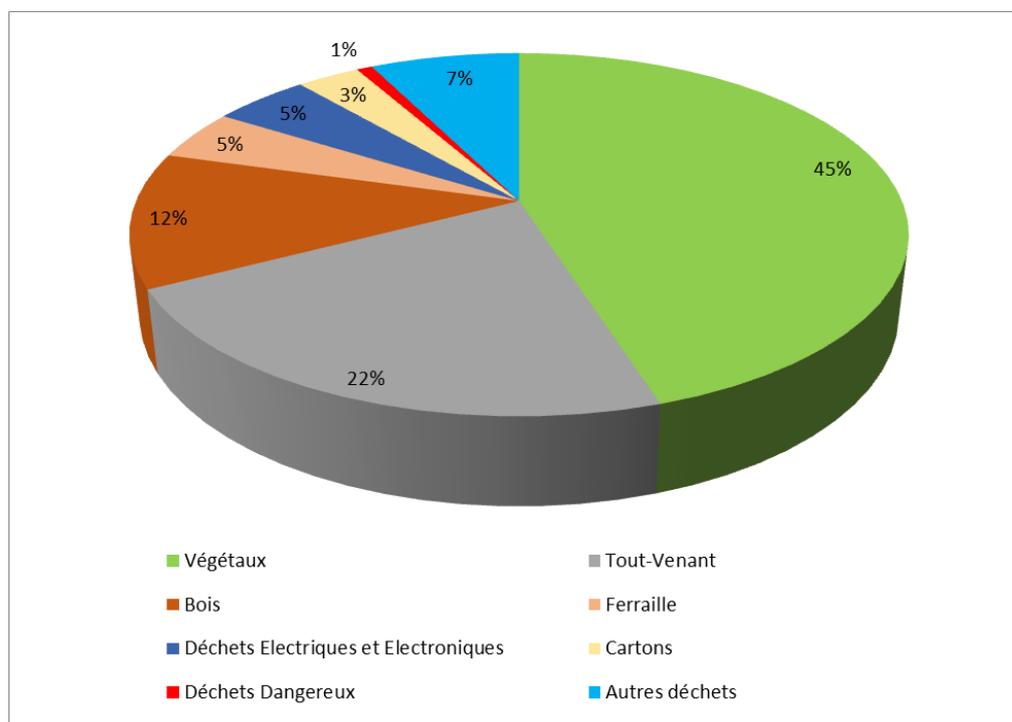
	2016		2017		2018		Evolution 2017-2018
	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 176 hab)	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 107 hab)	Tonnage	Ratio kg/hab/an (36 058 hab)	
Total Déchets déchèteries sans gravats	7624	211	7175	199	7416	206	3%
Total Déchets déchèteries avec gravats	10794	298	9865	273	9471	263	-4%

Les apports en déchèteries hors gravats augmentent légèrement entre 2017 et 2018. Cette augmentation est notamment corrélée au transfert des tonnages de gravats dits plâtreux vers la filière Tout-Venant.

RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES (SANS GRAVATS)

Les déchets verts, le tout-venant et le bois représentent à eux seuls 79 % des déchets apportés en déchèteries.

Répartition des déchets de déchèteries



LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUE INFECTUEUX (DASRI)

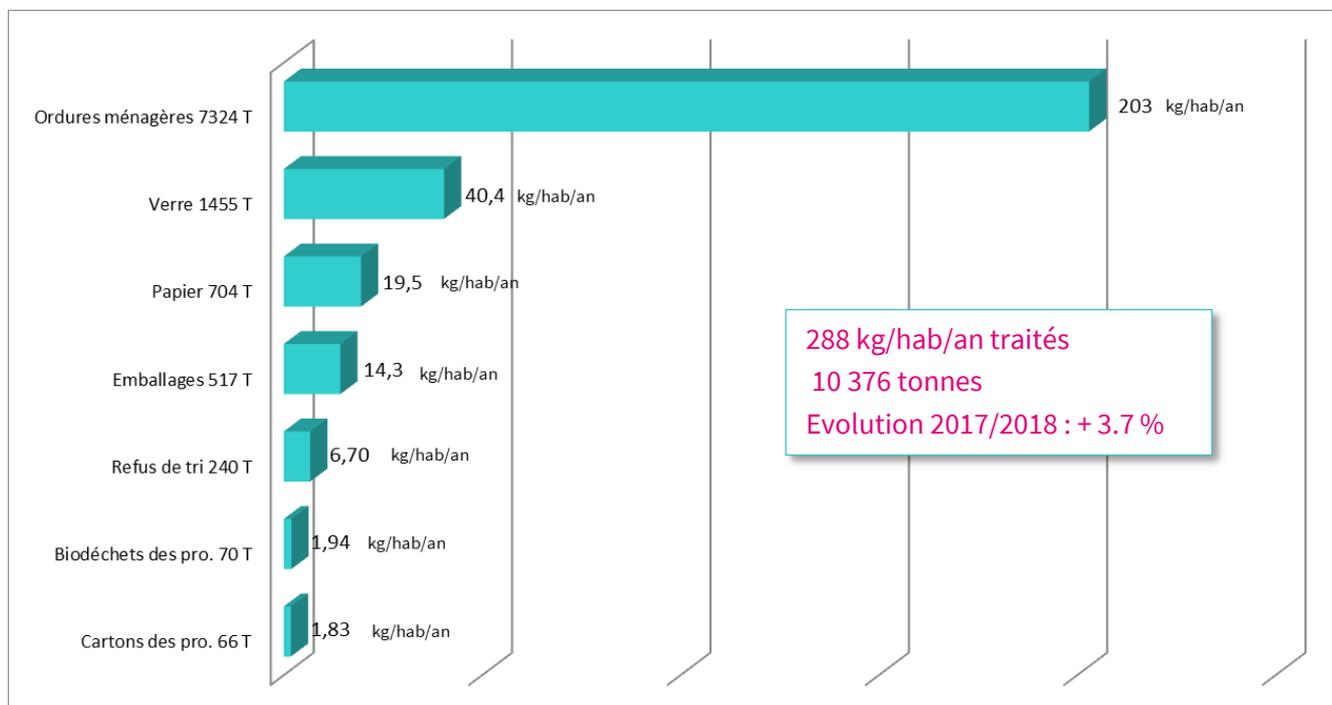
En 2018, les officines ont contractualisé directement avec l'éco-organismes DASTRI chargé du traitement des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux). La collectivité ne prend donc plus en charge la collecte et le traitement de ces déchets gérés, à présent, intégralement par DASTRI via le réseau des pharmacies.



EN RÉSUMÉ : LES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

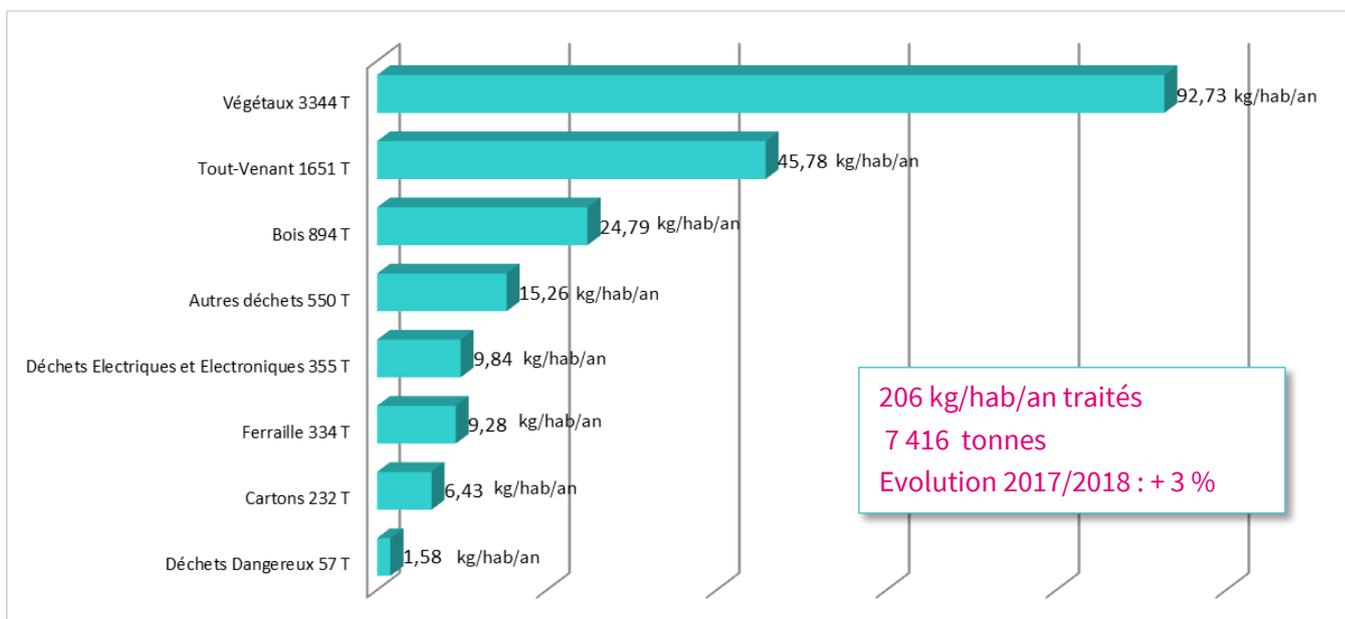
1. Les déchets du quotidien :

Taux de valorisation : 63 %



2. Les déchets occasionnels (sans gravats)

Taux de valorisation : 77 %



En 2018, 494 kg de déchets par habitant ont été collectés, soit 17 792 tonnes pour un taux de valorisation global de 71 %.

VALORISATION DES DÉCHETS DE LA CCT

Le taux de valorisation *des « déchets du quotidien »* a légèrement augmenté sur l'année 2018. Cette hausse peut s'expliquer par l'augmentation des tonnages de verre et d'emballages collectés.

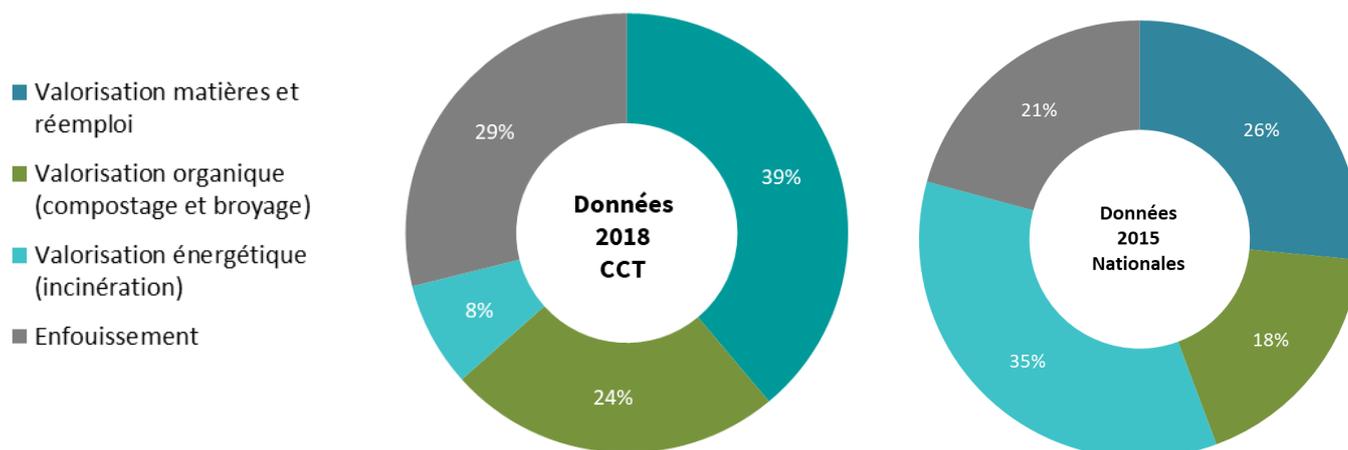
En revanche, le taux de valorisation *des « déchets de déchèteries »* reste relativement stable par rapport à 2017.

	Taux de valorisation déchets quotidien	Taux de valorisation déchets déchèterie	Taux de valorisation global
2018	63,1%	77,2%	71,1%
2017	58,0%	77,0%	68,0%
2016	59,0%	86,0%	70,0%

Les graphiques ci-dessous montrent que la Communauté de Communes du Thouarsais enfouit plus de déchets qu'au niveau national. En effet, une partie des ordures ménagères résiduelles et la totalité du Tout-venant de déchèteries sont enfouies, alors qu'en France, ces déchets sont, pour une majorité, incinérés.

Toutefois on note que la part de valorisation matières et réemploi ainsi que de valorisation organique est nettement plus importante qu'au niveau national. S'agissant de la valorisation matière, la Communauté de Communes détourne de l'enfouissement ou de la valorisation énergétique le bois, les plastiques et le polystyrène.

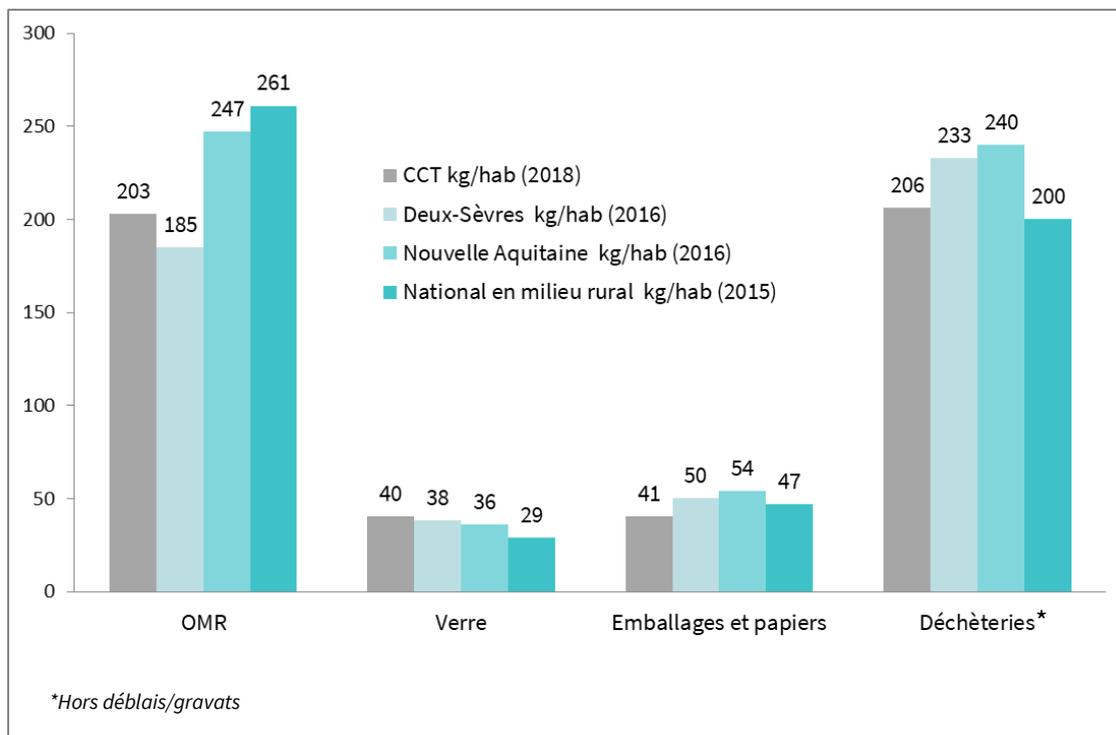
De plus, il faut noter que la part de déchets enfouis a diminué de 3 points entre 2017 et 2018 grâce notamment à l'augmentation des performances de valorisation matière et énergétique du Tri Mécano-biologique sur l'année 2018.



COMPARAISON DES RATIOS DE LA COLLECTIVITE :

Les habitants de la Communauté de Communes produisent moins d'ordures ménagères résiduelles (OMR) qu'au niveau national et régional. Il y a cependant encore une marge de progression pour atteindre le ratio des Deux-Sèvres, notamment grâce au tri des emballages et au compostage. Avec l'extension des consignes de tri prévue en 2019, la part des emballages collectés et recyclés va probablement augmenter permettant ainsi de détourner des tonnages en OMR.

Comparatif des ratios de la Communauté de Communes du Thouarsais



Création et diffusion d'un **calendrier de collecte** sélective, à destination des foyers desservis en porte à porte.



Création d'**affiches** rappelant les consignes de tri apposées sur les bacs de déchets pour les manifestations.



Bulletins communaux : production d'un article en fin d'année pour informer le public sur le concours « ton sapin, ta déco en récup! », sur le défi « zéro-déchet » 2018 et sur la diffusion des nouveaux stop-pub.



Contact : Service Déchets Ménagers
Centre Prométhée, 21 avenue Victor Hugo, THOUARS.
05 49 66 68 68
service.dechets@cc-thouars.com

Magazine « Territoire » de la Communauté de Communes du Thouarsais :

En avril : Note sur l'offre de composteurs et opérations de broyage. Article sur les kits d'essai et location de couches lavables.

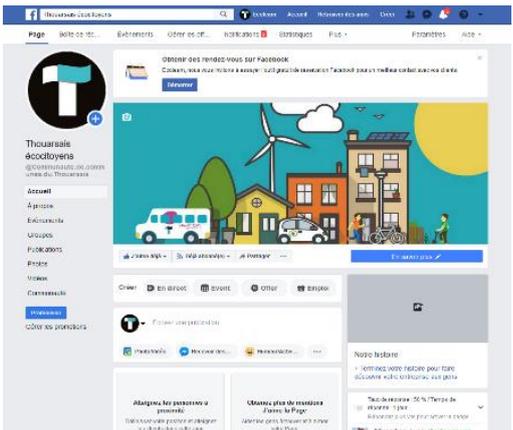
En juin : Notes sur le concours Ton école contre le gaspillage alimentaire (5 écoles thouarsaises engagées).

En décembre : Article sur trop de cartons bruns dans les colonnes papier, les travaux d'agrandissement de la déchèterie de Louzy, la modernisation du service de collecte des déchets, présentation du dispositif kits d'essai et location couches lavables avec interview de bénéficiaires.



Facebook « Thouarsais écocitoyens » : diffusion d'informations sur le service déchets, sur les animations tri, prévention et compostage / jardinage réalisées par les animateurs de la Communauté de Communes, mise en ligne d'actualités, de coups de cœurs.

324 personnes suivent cette page.



Nouveau site internet : le service déchets ménagers a participé à la création du site internet de la Communauté de Communes (lancé en janvier 2018) par l'organisation des rubriques, la rédaction des articles et le choix des illustrations.



LE PROGRAMME DE PRÉVENTION

Engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) depuis 2009, la Communauté de Communes du Thouarsais a poursuivi cette démarche aux côtés du Département des Deux-Sèvres grâce au programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (2015 – 2017).

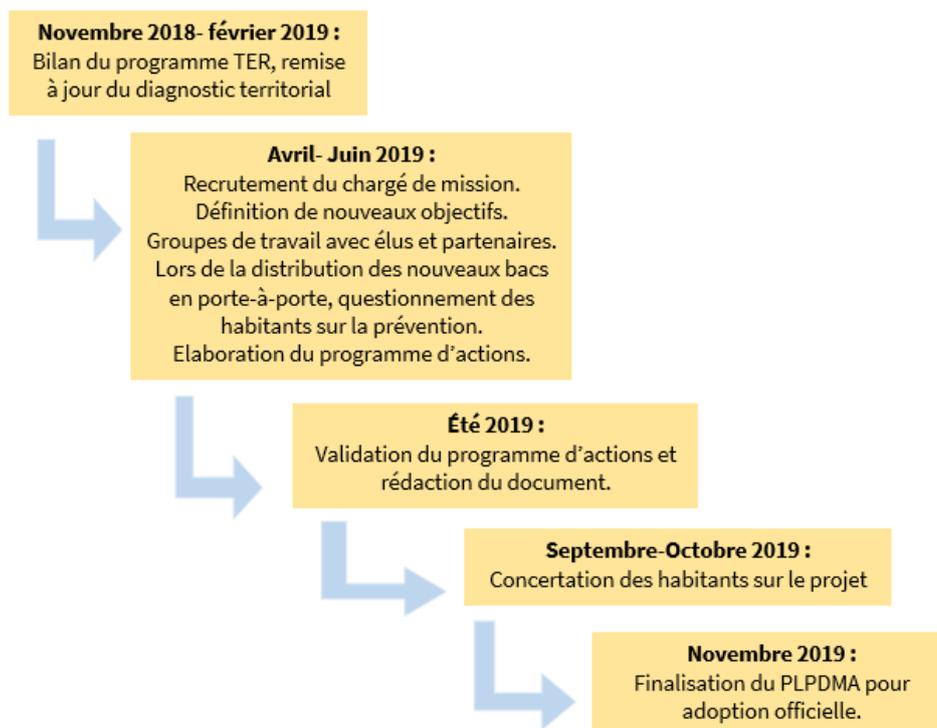
La Communauté de Communes du Thouarsais fait partie, par ailleurs, des trois territoires Deux-Sévriens à s'être engagés dans un contrat d'objectifs déchets-économie circulaire avec l'ADEME (2016-2018) appelé Territoire Économe en Ressources (TER).

Afin de poursuivre les actions de réduction des déchets, le conseil communautaire a décidé le 11 septembre 2018 de se lancer dans l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

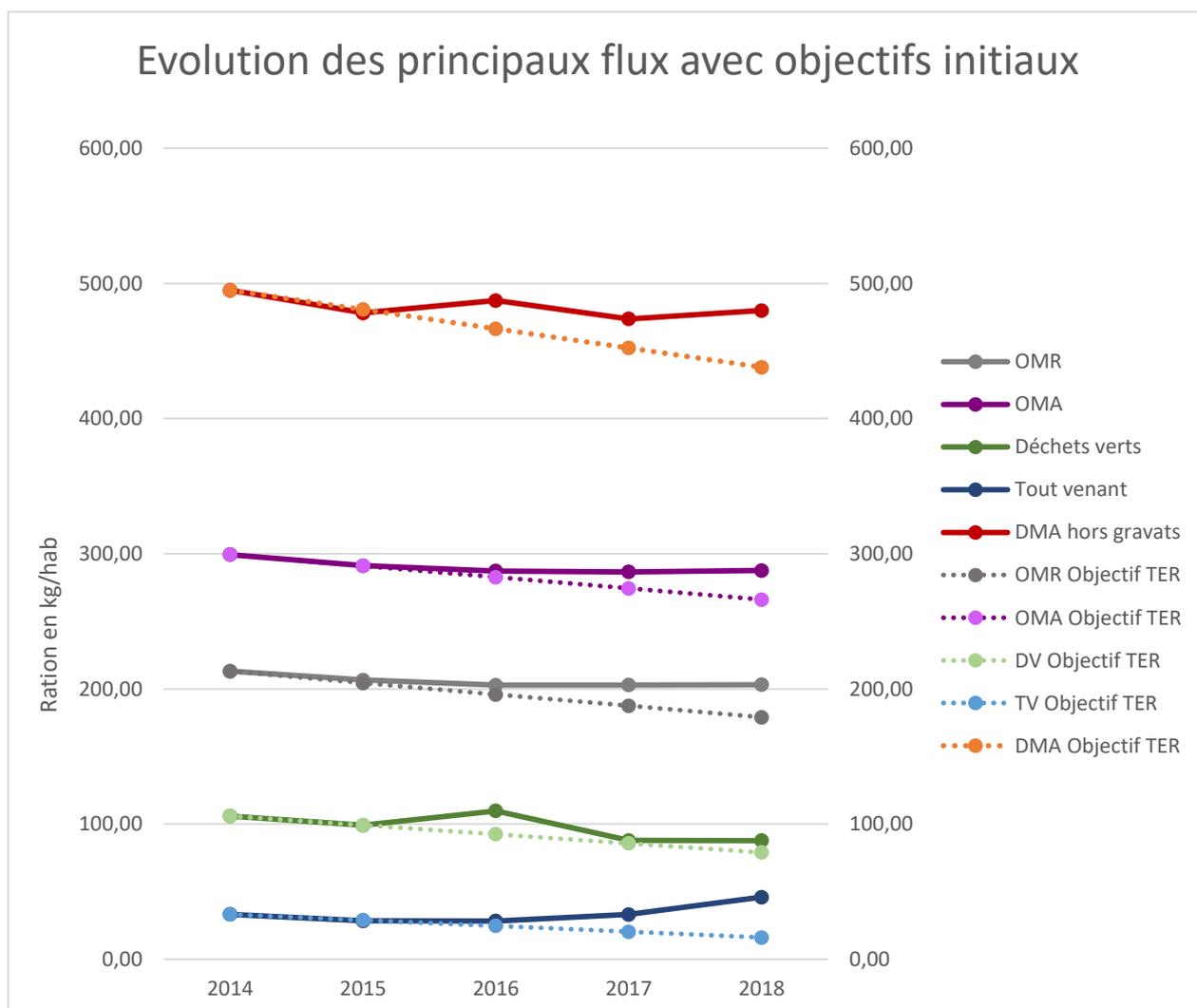
Cela se traduira en 2019 par le recrutement d'un agent pour mettre en œuvre ce programme et des actions associées pour réduire les déchets.

Depuis 2010, les déchets des ménages diminuent et le geste de tri s'améliore. Les objectifs ambitieux de la collectivité, notamment ceux de diminution des ordures ménagères résiduelles, seront sans doute atteints suite à la mise en place du nouveau schéma de collecte en 2019/2020 et non pas dès 2018, comme cela avait été prévu au départ. Cette réorganisation permettra de développer la collecte séparée des biodéchets et de sensibiliser la population pour aller encore plus loin dans le geste de tri.

Calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLPDMA :



Bilan du TER 2016-2018 par flux de déchets



Pour ce qui est du programme TER, malgré une baisse sensible sur la plupart des flux concernés (excepté le tout-venant), les objectifs n'ont pas pu être atteints. Les objectifs s'avéraient décalés vis-à-vis de la réalité et trop ambitieux.

De gros efforts ont été observés en déchèterie au niveau du tout-venant : un meilleur tri permet d'envoyer les objets vers du réemploi (Emmaüs) et du recyclage (notamment depuis la mise en place de la benne Eco-mobilier).

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

PROGRAMME D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES SUR LA GESTION ET LA REDUCTION DES DECHETS



En 2018, l'Association On Loge À Pied a poursuivi ses animations pédagogiques à destination des scolaires : 31 classes ont pu en bénéficier soit 713 élèves.

FORMATION D'ANIMATEURS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La collectivité a organisé deux sessions de formation par le CPIE Gâtine Poitevine sur les thématiques du développement durable (énergie, déchets, jardinage...) pour faire monter en compétences les animateurs du territoire (scolaires, EHPAD, Centre socio-culturels, etc.) et en faire des relais des bonnes pratiques : 9 personnes provenant de six structures différentes (lycée et collège de Thouars, Centre socio-culturel, IME, Mairie, Association d'accompagnement social) ont ainsi été formées.

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (SDD)

La SDD est un projet transversal co-construit avec l'ensemble des animateurs environnement de la Communauté de Communes du Thouarsais. Il a pour objectif de communiquer et de susciter l'envie d'agir sur toutes les thématiques du développement durable (énergie, jardinage écologique, déchets, mobilité, biodiversité...)?

Comme chaque année, l'offre d'animations est variée et accessible au plus grand nombre.

Sur la thématique des déchets :

- ✓ 550 personnes ont visité la bourse aux meubles promue de « A comme Atelier » ;
- ✓ 55 personnes ont bénéficié de l'animation vélo smoothie stand lutte contre le gaspillage alimentaire au marché de Thouars ;
- ✓ 70 enfants adultes ont participé à la présentation du jardin pédagogique de l'école primaire de Missé ;
- ✓ 50 personnes ont visionné le film « On a 20 ans pour changer le monde ».



Animation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le vélo lors de la semaine européenne du développement durable 2018

Bilan 2018

- 1 visite, 1 stand au marché, 1 atelier visite, 1 film.
- 4 partenaires : A comme Atelier, Biocoop Thouars, école primaire de Missé, Cinéma Le Familia Thouars.
- 725 participants



Atelier Construction de refuges à auxiliaires du jardin –
Ecole primaire Missé

LA SEMAINE DE REDUCTION DES DECHETS (SERD)

La SERD est le principal événement annuel dédié à la prévention des déchets, l'occasion pour la Communauté de Communes du Thouarsais de communiquer sur son programme de réduction des déchets. De la même manière que la SDD, l'objectif est de mobiliser la population et de sensibiliser les habitants aux « éco-gestes »

Bilan 2018

- 1 concours « Ton sapin, ta déco de Noël en récup » à destination des écoles, maisons de retraites, établissements médicaux éducatifs, etc. : 375 participants.



TENUE DE STANDS LORS D'ÉVÉNEMENTS LOCAUX

Le service déchets ménagers a participé au salon des Créa'ctives, organisé mi-septembre par l'association « saintvarent.com ». Ce salon regroupe les associations et professionnels du territoire. La Communauté de Communes étant partenaire de l'action, elle bénéficie d'un espace pour interpellier les administrés sur les différents projets développés. Trois services ont ainsi été représentés (énergie-climat, déchets, urbanisme). Ces services ont également participé au Salon de l'Habitat au mois de septembre.

En 2018, 350 personnes ont visité le stand de la Communauté de Communes du Thouarsais lors de ces deux événements.



Stand au « Salon de l'habitat »

LES PRINCIPALES ACTIONS 2018

LANCEMENT DU DISPOSITIF DE PRÊT DE COUCHES

Suite à une expérimentation à l'automne 2017 d'un service de location-lavage de couches, la CCT a fait évoluer son projet. Elle a lancé un service de location de couches lavables en septembre 2018. Les personnes intéressées peuvent obtenir un kit d'essai proposé gratuitement pour un mois. Sinon les parents peuvent louer un kit à 20€/mois (avec une évolution du tarif à 15€/mois en 2019). 6 familles ont utilisé le kit d'essai en 2018.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Cinq écoles primaires se sont portées volontaires pour participer à un concours sur le gaspillage alimentaire à la cantine, pour l'année 2018-2019. Elles bénéficient de l'expertise du CPIE de Gâtine Poitevine qui établit un diagnostic et propose des actions à mettre en place.

Voici les 5 écoles engagées :

- Ecole primaire publique La Joyette - Saint Varent ;
- Ecole primaire publique du Bois Baudron - Mauzé Thouarsais ;
- Ecole primaire publique Bonneval – Saint-Jean-de-Thouars ;
- Ecole primaire publique de Brion Près Thouet – Brion-Près-Thouet ;
- Ecole primaire publique du RPI Taizé Missé-Taizé.

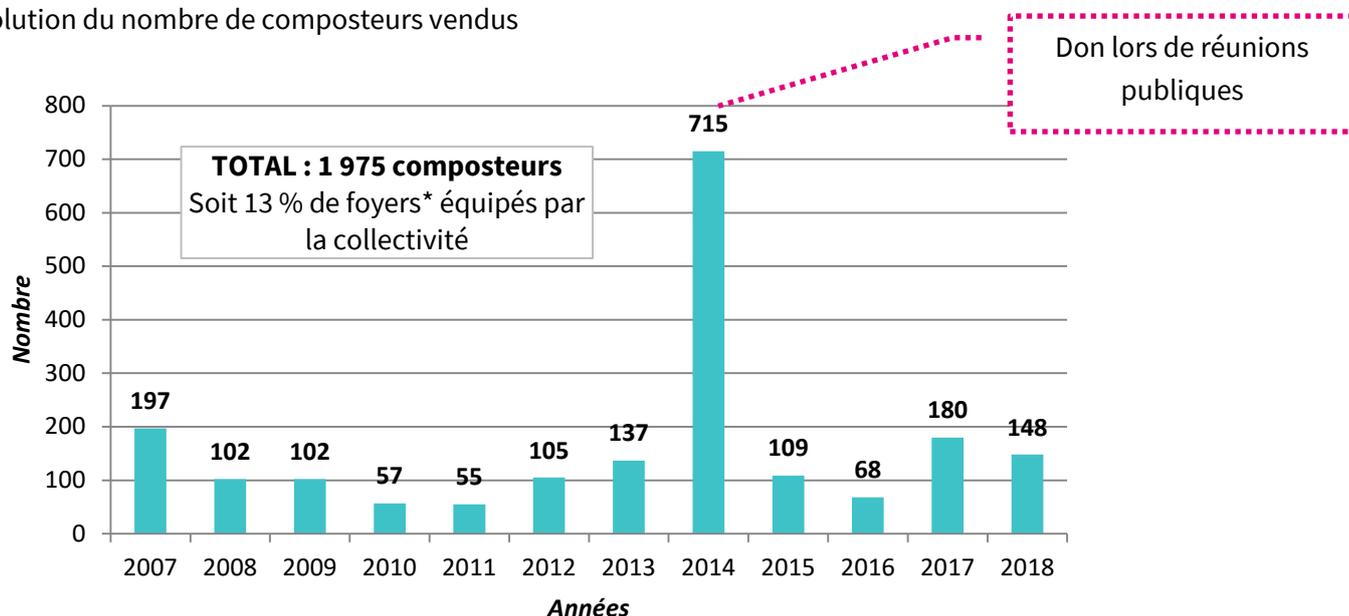


PROMOTION DU JARDINAGE ÉCOLOGIQUE ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS VERTS

En 2018, la Communauté de Communes a poursuivi la vente de composteurs à des tarifs préférentiels : 16 € le 300L bois et 18 € le 600L bois. Ainsi 148 composteurs ont été vendus en 2018 : 63 composteurs 300 L et 85 composteurs 600 L. Par ailleurs, 145 bioseaux ont été distribués.

Depuis 2007, 1 975 composteurs ont été distribués.

Évolution du nombre de composteurs vendus



*hors foyers du centre ancien et les foyers en résidences secondaire soit 14 795 foyers de concernés

Nota : le taux de distribution de composteurs par la collectivité ne rend pas compte du nombre de foyers pratiquant le compostage ni de la bonne gestion des biodéchets. En milieu rural, de nombreux foyers compostent en tas. De même, un certain nombre de foyers achètent ou fabriquent des composteurs sans profiter de l'offre de la collectivité. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés ici.

Dans le cadre du **programme Terre Saine**, qui vise à accompagner les communes pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires, des actions de sensibilisation sur le jardinage au naturel et pauvre en déchets ont été réalisées à destination de différents publics.

PUBLIC CIBLÉ	NOMBRE D'ANIMATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Elus, Agents et réunions publiques communales	13	69
Scolaires (élèves, parents et professeurs)	7	110
Grand public	9	751
TOTAL	29	930

APPEL À PROJET OPREVERT – BROYAGE SUR PLACETTE

Suite à sa sélection par l'ADEME régionale dans le cadre de l'appel à projet « Oprévert » fin 2017, le service déchets propose un service de broyage sur placette depuis 2018. L'achat d'un broyeur multivégétaux en septembre a rendu l'organisation des placettes plus simple et a permis aux services espaces verts des communes et de la Communauté de Communes de mieux gérer leurs branchages. Fin 2018, les travaux sur la déchèterie de Louzy ont commencé afin de construire une plateforme de dépôt au sol des déchets verts et une zone de sensibilisation et de distribution de broyat. Cette plateforme sera opérationnelle début 2019.



DÉTOURNEMENT ET RÉCUPÉRATION D'OBJETS À LA DÉCHÈTERIE DE THOUARS

Depuis 2011, la Communauté de Communes du Thouarsais, et la Communauté Emmaüs de Thouars ont développé un partenariat afin de promouvoir la filière du réemploi. Cette convention de partenariat a été prorogée pour l'année 2018. En 2018, environ 40 tonnes d'objets ont ainsi pu être détournés des bennes tout-venant, bois et DEEE de la déchèterie de Louzy et mis en vente chez Emmaüs. L'objectif de détournement de 36 tonnes par an fixé par les deux partenaires a été dépassé.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉCO-MANIFESTATIONS

La Communauté de Communes du Thouarsais accompagne les associations organisatrices d'événements à la mise en œuvre d'actions de prévention et de tri des déchets par un appui technique et par la mise à disposition de matériels (bacs roulants, sacs de collecte des biodéchets, affiches...).

En 2018, la convention de partenariat avec l'Esat de Pompois a été prolongée pour accompagner les organisateurs de manifestations. Ainsi, 11 organisateurs ont fait appel au service.



Nouveaux gobelets du service déchets

LE BTP CIBLÉ

Les professions du Bâtiment et des Travaux Publics sont parmi les métiers les plus producteurs de déchets. Ainsi, la Communauté de Communes a intégré en 2017, le groupe de travail départemental, rassemblant les collectivités engagées des Deux-Sèvres. Ce groupe de travail a mis au point un calendrier d'actions sur les déchets du BTP. Une première matinée de sensibilisation à destination des élus a eu lieu le 27 septembre 2018. Les élus de 9 communes, parfois accompagnés d'un technicien, étaient présents. Une seconde matinée, plus technique, à destination des agents, est en projet.



Groupe de travail « BTP »

Cette année a permis de mesurer l'impact du programme de prévention : le service est plus visible et reconnu. Des partenariats sont plus solides. La Communauté de Communes n'est plus seule force de proposition. Encore une fois, le fait de travailler en transversalité, en s'appuyant sur une équipe d'animateurs, rend la communication plus importante. L'effet de mode autour du « zéro-déchet » a aussi été bénéfique pour la diffusion des messages de prévention.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES VERS DES DÉMARCHES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre du Contrat d'objectifs établi avec l'ADEME, la Communauté de Communes souhaite accompagner les acteurs économiques dans la réduction de leurs déchets via des démarches d'économie circulaire. Pour ce faire, un programme conjoint aux thématiques énergie-climat et déchets-économie circulaire a été élaboré : Inter'Actions.

En 2018, la Communauté de Communes du Thouarsais a été partenaire de la Chambre du Commerce et de l'Industrie pour mobiliser des entreprises dans le cadre d'un accompagnement vers des achats responsables. Trois entreprises Thouarsaises ont ainsi intégré ce dispositif qui se poursuivra en 2019 sur d'autres thèmes pour répondre au mieux aux enjeux des professionnels du territoire.



LES INDICATEURS FINANCIERS



La Communauté de Communes du Thouarsais réalise, chaque année, l'analyse de ses coûts à l'aide de la méthode Compta-Coûts proposée par l'ADEME. Les informations issues de cette analyse ont permis d'illustrer la partie « indicateurs financiers » du présent rapport.

Le budget « déchets ménagers » est un budget annexe régi par la nomenclature M14, non assujéti à la TVA et équilibré grâce à la contribution des usagers du service au travers de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) et de la Redevance Spéciale (RS) facturée auprès des producteurs de déchets non ménagers (privés et publics) du territoire.

LA MATRICE COMPTA COÛT : Cf. : détail en annexe

Les dépenses et les recettes sont présentées selon un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de gestion des déchets (présentation en hors taxes).

Ce cadre est construit en colonnes selon les flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, sélectif, déchets des déchèteries...) et en lignes selon les étapes techniques de gestion (charges de structure, collecte, transport, traitement...).

Les dépenses et recettes intégrées dans la matrice des coûts correspondent précisément aux frais réels liés à la gestion des déchets sur l'année 2018. Il y a des différences avec le compte administratif ; ce dernier pouvant comprendre des dépenses et des recettes portant sur un autre exercice (exemple : une subvention versée en 2018 alors qu'elle porte sur des tonnages produits en 2017) ou sur des modalités d'amortissements différentes, puisque l'ADEME impose dans la matrice des durées d'amortissement qui peuvent différer de celles choisies par la collectivité.

LES COÛTS DU SERVICE :

Les charges du service sont réparties en différents postes :

- Les **charges fonctionnelles** correspondant aux charges de structure (eau, électricité, gaz, personnel administratif ...) ainsi qu'à la communication.
- Les **charges de prévention** représentant les dépenses issues du Programme Local de Prévention des déchets,
- Les **charges liées à la pré-collecte** correspondant aux coûts liés aux contenants : fourniture de sacs, fourniture, maintenance et nettoyage de bacs, ...
- Les **charges liées à la collecte** telles que les dépenses relatives à la collecte des OMR (entretien et amortissement des camions, charges liées au personnel de collecte, ...), à la collecte des points d'apport volontaire, à la collecte en porte à porte des recyclables, au gardiennage des déchèteries...
- Les **charges liées au transport et au traitement des déchets**, tels que le transport et le traitement des ordures ménagères résiduelles, le tri des recyclables, le transport et le traitement des déchets de déchèteries...

LES RECETTES DU SERVICE :

LA CONTRIBUTION DES USAGERS AU SERVICE

1. La TEOM

Elle apparaît sur l'avis de la Taxe Foncière Bâtie (TFB). Elle est incluse dans le montant global de la TFB et est calculée sur la même base que cette dernière. Toute propriété soumise à la TFB l'est aussi à la TEOM. Elle s'applique au contribuable propriétaire mais également à l'usufruitier du bien. Si le bien imposé à la TEOM est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

Sur la Communauté de Communes du Thouarsais, la TEOM est répartie en 4 zones selon le mode et la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages. Les taux varient de 10,91 % à 12,58 % en 2018, pour un produit de 3 310 953 €.

À noter que la collectivité fait le choix d'exonérer de TEOM les professionnels qui n'utilisent pas le service public de collecte et qui sont en mesure de le prouver par des justificatifs de prestations extérieurs.

2. La Redevance Spéciale

La Communauté de Communes du Thouarsais a choisi de financer son budget annexe « déchets ménagers » par le biais de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM). En complément, afin de ne pas pénaliser les usagers ménagers, les professionnels sont redevables de la redevance spéciale depuis 2007.

Le montant de redevance spéciale perçue au titre de l'année 2018 est de 319 225 € (contre 329 749 € en 2017). 144 établissements dont les 31 communes et la Communauté de Communes ont été redevables. La diminution de recette constatée est liée au départ de l'hôpital de Thouars vers le site de Faye l'Abbesse en cours d'année. Le tarif de facturation est de 0,040 € par litre produit pour 2018.

LES AUTRES RECETTES :

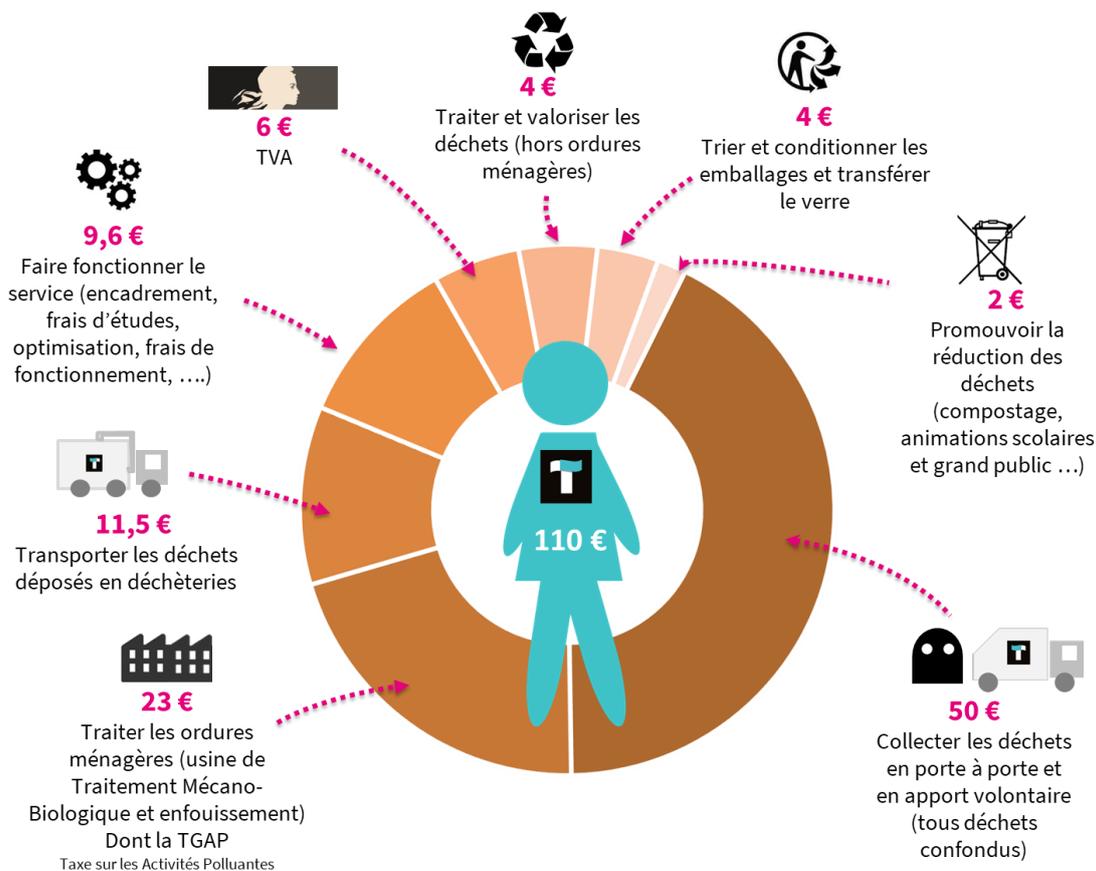
- Les ventes de matériaux issus du tri sélectif et de la collecte en déchèteries : ferrailles, cartons, papiers, non-ferreux...
- Les soutiens des éco-organismes tels que CITEO (Eco-Emballages et Ecofolio), Ecomobilier, OCAD3E, etc.
- Les aides comme les subventions sur le fonctionnement.

PRESENTATION DE LA MATRICE 2018

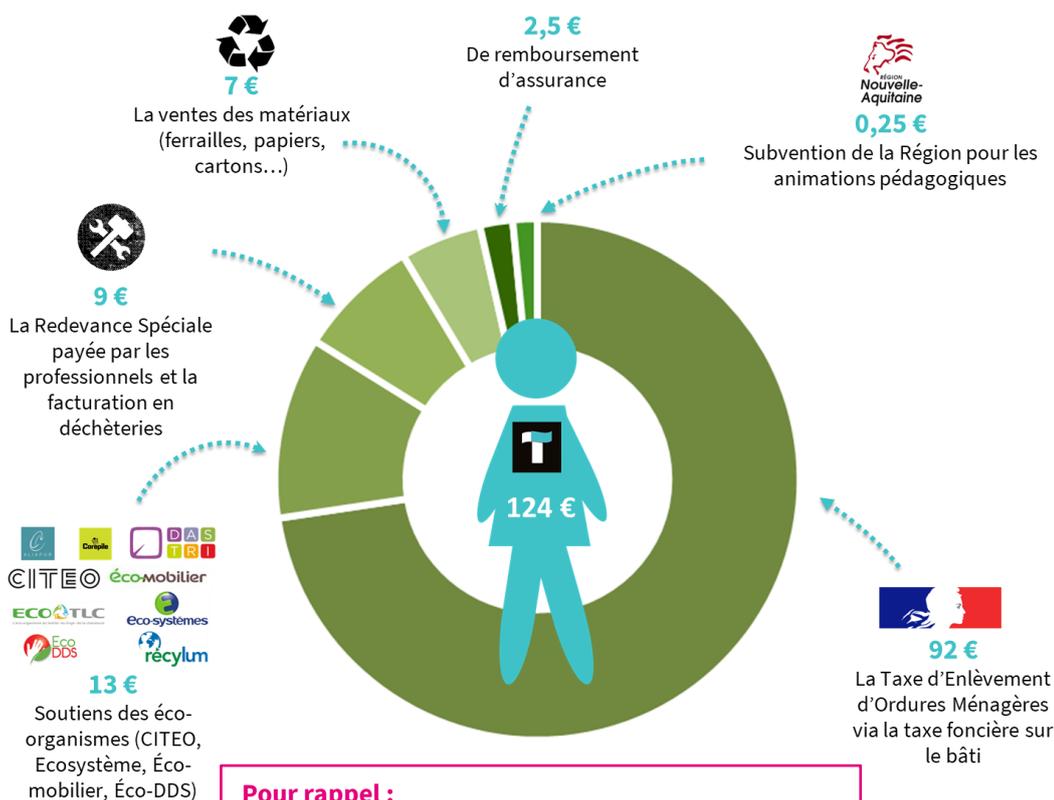
Charges 2018		€ arrondis	€/habitant
Fonctionnelles	Charges de structure	346 424	9,61
	Communication	6 275	0,17
	TOTAL HT Fonctionnelles	352 699	9,78
Techniques	Prévention	76 310	2,12
	Pré-collecte et collecte	1 799 187	49,90
	Transfert/transport	415 189	11,51
	Tri et traitement des déchets non dangereux	1 098 970	30,48
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	10 146	0,28
	TOTAL HT Techniques	3 399 802	94,29
TOTAL HT Charges		3 752 501	104,07
Montant de la TVA acquittée		220 146	6,11
Total des charges TTC 110 €			
Produits 2018		€ arrondis	€/habitant
Industriels	Matériaux	262 798	7,29
	Autres produits	92 952	2,58
	TOTAL Industriels	355 750	9,87
Soutiens	Tous soutiens des sociétés agréées	470 936	13,06
Aides	Subvention de fonctionnement	8 960	0,25
	TOTAL Aides et Soutiens	479 896	13,31
Total Produits		835 646	23,18
Total des recettes TTC 124 €			
Coût total à la charge de la collectivité TTC		3 137 001	87,00
Contributions 2018		€ arrondis	€/habitant
Contribution des usagers	TEOM	3 310 953	91,82
	Redevance Spéciale	319 288	8,85
	Facturation à l'utilisateur	13 776	0,38
	TOTAL Contribution des usagers	3 644 017	101,06
Ecart entre Recettes et Dépenses		507 016	14,06

Zoom sur les dépenses et les recettes du service par poste :

110 € ont été dépensés en 2018 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais. Ils ont servi à...



124 € ont été reçus en 2018 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais. Ils proviennent de...



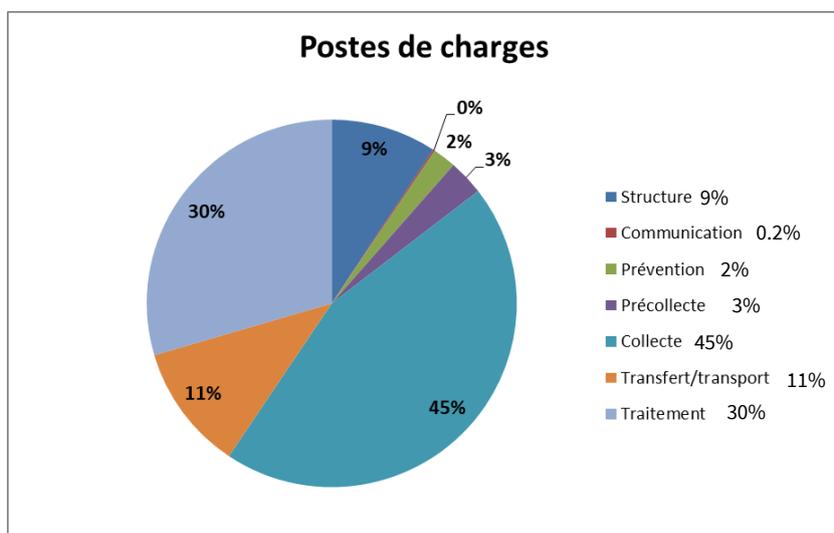
Pour rappel :

La différence de 14 € entre les dépenses et les recettes servira pour les projets d'investissements engagés.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (TTC) :

CA 2018 : 3 934 434 €

Les dépenses sont en grande partie liées aux charges de collecte (45 %) incluant les charges de personnel puisque la majorité des missions est effectuée en régie. Elles concernent notamment la collecte des ordures ménagères et assimilées ainsi que le gardiennage des déchèteries.



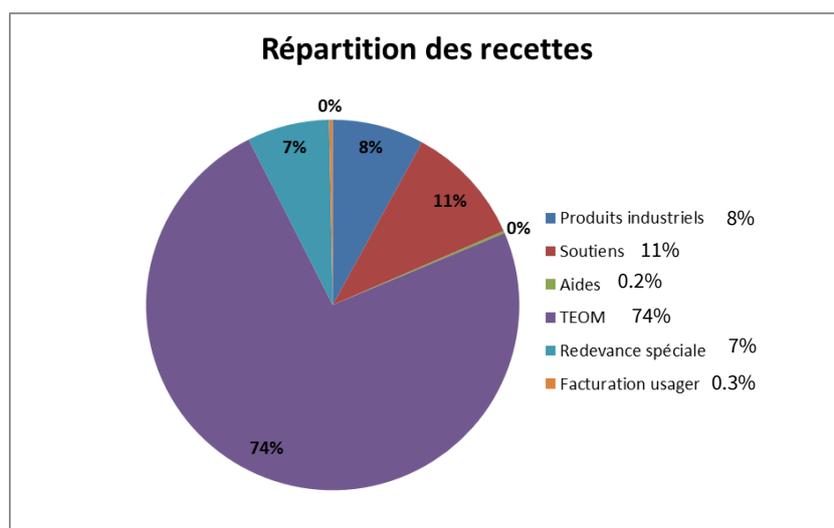
Le second poste de dépenses le plus important concerne le traitement des OMR et du Tout-Venant des déchèteries réalisé par le SMITED.

Le troisième poste de dépenses concerne le transfert et le transport des déchets réalisés en grande partie en régie et incluant les charges de personnel liées à ces missions.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (TTC) :

CA 2018 : 4 558 239 €

La principale source de recettes provient de la TEOM qui représente 74 % des recettes. Les recettes fluctuent en fonction des cours des matériaux et des soutiens des Eco-organismes qui peuvent varier d'une année sur l'autre.



Tous les éco-organismes ne versent pas de soutiens financiers aux collectivités adhérentes ; c'est le cas d'Aliapur par exemple, qui est en charge des pneus usagés ou encore de Corepile prenant en charge les piles et batteries. Ceux-ci prennent en charge la collecte et le traitement de ces derniers sans autre forme de soutien.

Les soutiens de CITEO ont diminué suite au passage au nouveau Contrat Barème F moins gratifiant et plus exigeant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

CA 2018 : 503 524 € TTC

Les dépenses d'investissement comprennent les emprunts, les écritures d'ordre et la dette à hauteur de 34 %. Les 66 % restants sont répartis comme suit :

	2018
Caissons déchèteries	97 933 €
Achat de colonnes de tri	15 859 €
Matériels pour le nouveau schéma de collecte	3 233 €
Frais liés aux marchés publics	2 580 €
Frais liés à l'agrandissement de la déchèterie de Louzy	73 534 €
Matériels déchèteries	131 052 €
Frais de communication et de signalétique	5 950 €
TOTAL	330 140 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Les recettes d'investissement proviennent pour 100 % des opérations comptables (amortissements, FCTVA, écriture d'ordre...).

LES FAITS MARQUANTS



VALIDATION DES AXES DE MORDERNISATION DU SERVICE DE COLLECTE

Le conseil communautaire du 11 septembre 2018 a délibéré sur les principales évolutions du schéma de collecte des déchets ménagers et assimilés du territoire.

Le nouveau système va privilégier le tri et la réduction des déchets avec :

- la mise à disposition de contenants adaptés pour trier à la maison : chaque foyer recevra deux bacs roulants (hors centre historique de Thouars et résidences secondaires*) dimensionnés selon la taille du foyer. Un bac à couvercle jaune pour les emballages et un bac à couvercle gris pour les ordures ménagères ;
- une collecte des emballages à domicile pour tous, une fois toutes les deux semaines ;
- une simplification du tri sélectif : l'ensemble des emballages plastiques pourront être déposés dans le bac à couvercle jaune. Ainsi pots, barquettes et films plastiques pourront désormais être valorisés ;
- une collecte d'ordures ménagères plus espacée dans le temps : avec le développement du tri des emballages et du compostage, le peu de déchet restant sera collecté une fois toutes les deux semaines. En cas de besoins exceptionnels (absences, oubli de la collecte), chaque usager aura accès à moins de 10 minutes à un conteneur d'ordures accessible 7j/7j et 24h/24 h.

**Pour le centre historique de Thouars et les résidences secondaires, le dispositif de collecte s'adapte aux contraintes. En lieu et place des bacs individuels, des conteneurs collectifs d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages vont être installés sur domaine public. Pour améliorer le cadre de vie dans le centre historique de Thouars, ces conteneurs seront enterrés. Les usagers seront dotés d'un badge d'accès personnel qui leur permettra d'ouvrir le contenant 7j / 7j et 24h/24h.*

Il prévoit également :

- un rapprochement des bacs par les usagers pour réduire les coûts de collecte ;
- le développement de la collecte des biodéchets auprès des professionnels du territoire ;
- le maintien de l'apport volontaire pour les flux papiers et verre.

DECISION D'INSTAURER UNE TARIFICATION INCITATIVE :

Le conseil communautaire a également décidé le 11 septembre 2018, de faire évoluer la tarification du service vers une tarification incitative pour inciter à réduire les déchets.

La taxe facturée chaque année aux foyers, appelée TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), va évoluer vers une TEOMI, avec un « I » pour « incitative ». Elle tiendra compte du volume de déchets collectés.

POURSUITE DU PROJET DE CREATION D'UN CENTRE DE TRI PUBLIC INTER-DEPARTEMENTAL POUR LE TRI DES DECHETS ISSUS DES COLLECTES SELECTIVES :

La Communauté de Communes du Thouarsais a délibéré en 2018 pour la création d'un centre de tri interdépartemental et la constitution d'une Société Publique Locale (SPL UNITRI) chargée de la mise en œuvre du projet. Le bassin de population concerné par la SPL UNITRI est de 1 010 692 habitants (population DGF 2018) englobant les Deux-Sèvres, une partie du Maine et Loire, de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

D'ici la mise en marche de ce centre de tri nouvelle génération courant 2022-2023 sur la commune de Loublande (79), les emballages de la CCT seront triés sur le centre de tri du Syndicat Mixte Valor3E, à St Laurent des Autels (49).

MODERNISATION DE LA DÉCHÈTERIE DE LOUZY :

En novembre 2018 a eu lieu le lancement du projet d'agrandissement de la déchèterie de Louzy pour la création d'une plateforme de dépôts au sol des végétaux et des gravats, d'une aire de distribution de broyat et d'un jardin pédagogique illustrant des éco-gestes.

LA POURSUITE DU PROGRAMME DE REDUCTION DES DECHETS : Cf. : page 31 : « Le programme de prévention »

Objectifs 2019

Mise en œuvre du nouveau schéma de collecte, pour un démarrage en novembre 2019.

- Distribution de deux bacs roulants et d'un badge d'accès aux déchèteries à chaque usager ;
- Implantation de conteneurs enterrés dans le centre historique de Thouars ;
- Simplification du tri : l'ensemble des emballages plastiques pourront être déposés dans le bac à couvercle jaune. Ainsi, pots, barquettes et films plastiques pourront être valorisés ;
- Mise en place de nouveaux circuits de collecte et de nouvelles modalités de collecte ;
- Mise en place du contrôle d'accès sur les déchèteries du territoire pour limiter les dépôts venant de l'extérieur de la collectivité.

Poursuite du projet de création du centre de tri interdépartemental à Loublande (79).

Campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles afin de connaître le taux de déchets recyclables et compostables encore présent dans les déchets résiduels.

Poursuite de la modernisation de la déchèterie de Louzy :

- Fin des travaux d'agrandissement et ouverture de la plateforme de dépôts au sol des végétaux et des gravats, de l'aire de distribution de broyat et du jardin pédagogique illustrant des éco-gestes ;
- Projet d'agrandissement des vestiaires des gardiens ;
- Installation d'une nouvelle signalétique et d'un nouveau dispositif de vidéosurveillance ;
- Mise en place du contrôle d'accès.

Etude de programmation d'une nouvelle déchèterie à Saint-Varent.

Poursuite des actions de réduction des déchets avec l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

ANNEXES

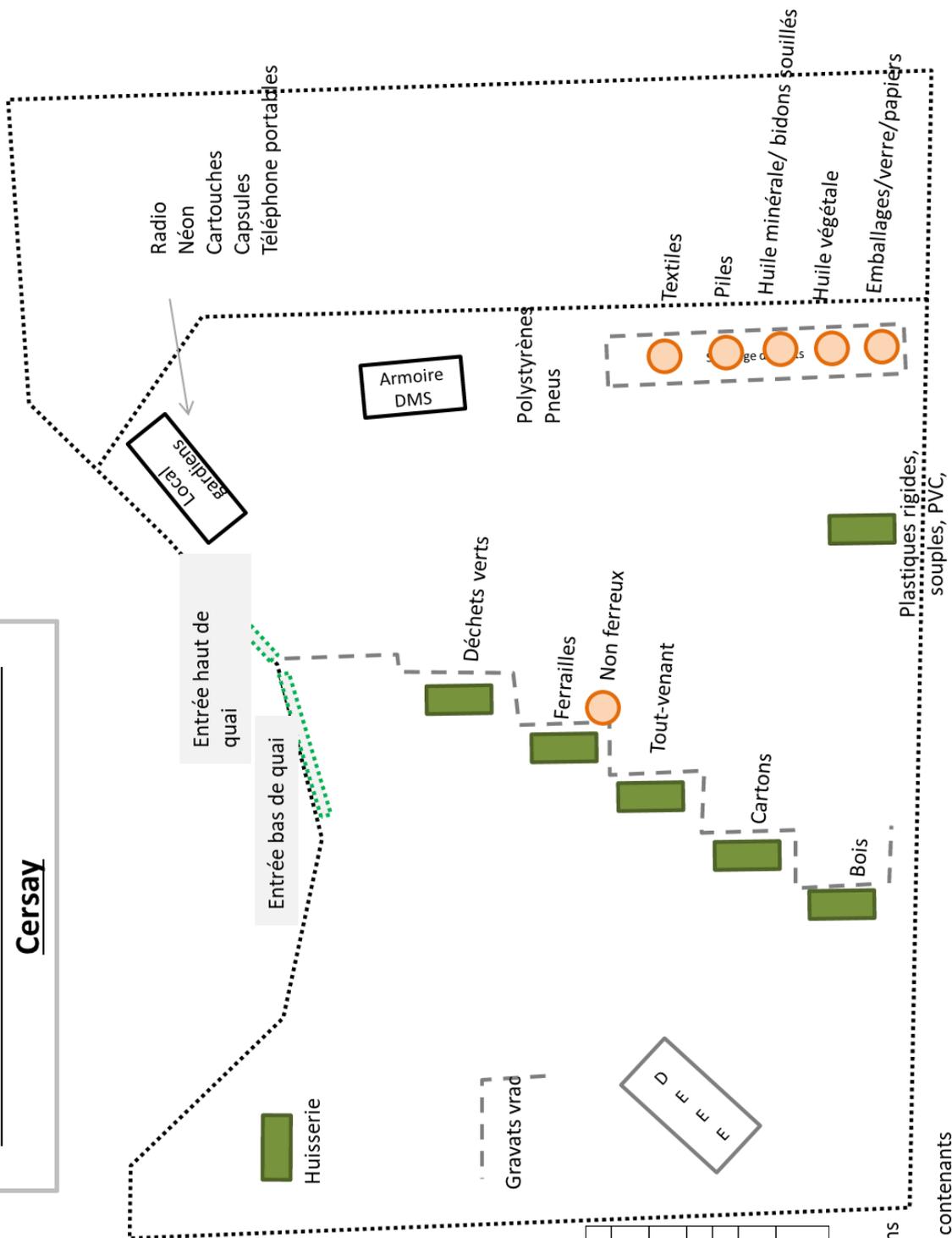


Flux collectés sur la déchèterie de Louzy

Nombre de gardiens	2-3
Nombre de jours d'ouverture	6 jours
Nombre d'heures d'ouverture	49h30
Nombre de voiture par heure	39
Nombre de flux collectés	67
Tonnage collecté en 2017	6 803 tonnes
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	69%



Flux collectés sur la déchèterie de Cersay



Nombre de gardien	1
Nombre de jours d'ouverture	2,5 jours
Nombre d'heures d'ouverture	20
Nombre de voiture par heure	10
Nombre de flux collectés	65
Tonnage collecté en 2017	867 tonnes
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	9%

 Caissons
 Autres contenants

Flux collectés sur la déchèterie de Saint-Varent



Polystyrène
Plastiques souples



Haut de quai

Cartons

Ferrailles

Tout venant

Déchets verts

Bois

bas de quai

Plastiques rigides
PVC

Gravats vrac

Local gardien

Radio
Néon
Cartouches
Capsules
Téléphone portables

Pneus

Huissieries

DEEE
Non ferreux



Caissons

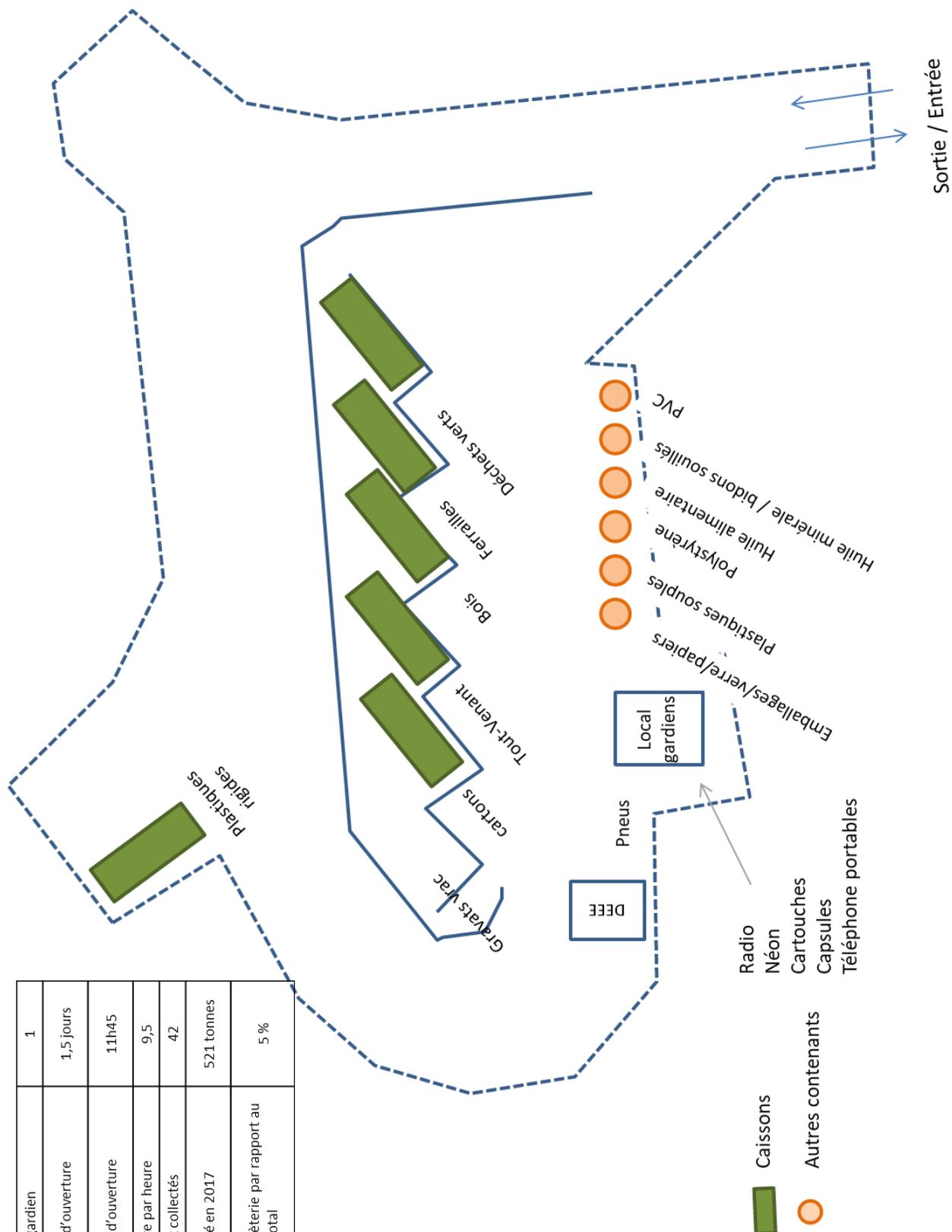


Autres contenants

Nombre de gardien	1
Nombre de jours d'ouverture	2,5 jours
Nombre d'heures d'ouverture	21h15
Nombre de flux collectés	42
Nombre de voiture par heure	10
Tonnage collecté en 2017	1 038 tonnes
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	11 %

Flux collectés sur la déchèterie de Taizé

Nombre de gardien	1
Nombre de jours d'ouverture	1,5 jours
Nombre d'heures d'ouverture	11h45
Nombre de voiture par heure	9,5
Nombre de flux collectés	42
Tonnage collecté en 2017	521 tonnes
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	5 %



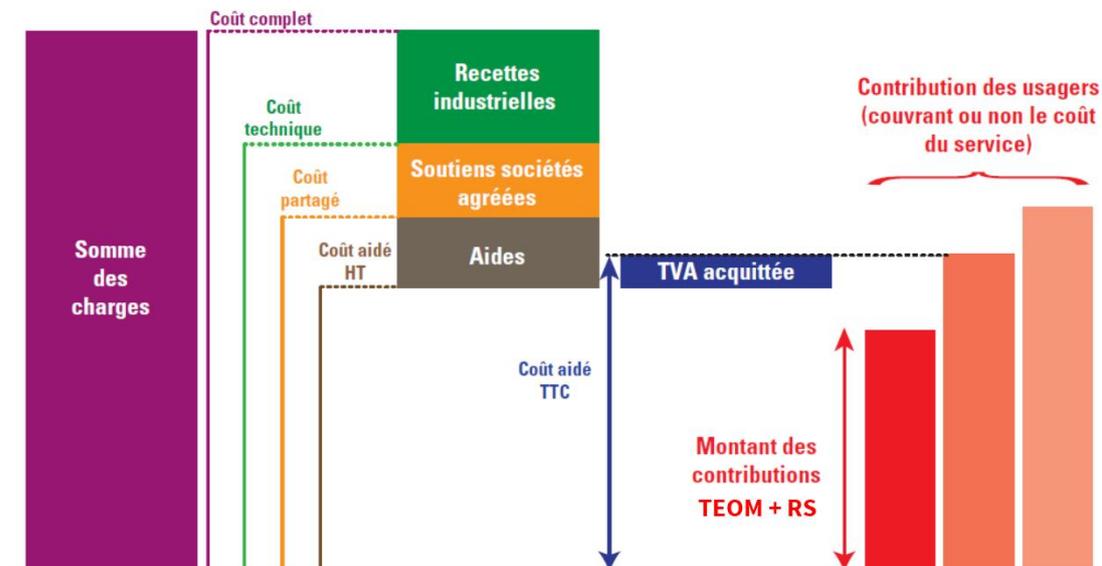
Flux collectés sur la déchèterie de Coulonges- Thouarsais

Nombre de gardien	1
Nombre de jours d'ouverture	2,5 jours
Nombre d'heures d'ouverture	20
Nombre de voiture par heure	6,3
Nombre de flux collectés	42
Tonnage collecté en 2017	588 tonnes
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	6 %



PRESENTATION DES COÛTS AGREGES

Les différents coûts issus de la matrice à savoir :



Matrice "Compta Coûts" 2018

Année 2018 Montants en euro HT			Flux des déchets					Total	Répartition	
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels			
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	185 394,00	7 252,00	47 653,00	102 015,00	4 110,00	346 424,00	9%	
		Communication	---	2 071,00	4 205,00	---	---	6 276,00	0%	
		TOTAL Fonctionnelles	185 394,00	9 323,00	51 858,00	102 015,00	4 110,00	352 700,00	9%	
	Techniques	Prévention	39 223,00	5 698,00	5 828,00	25 560,00	---	76 309,00	2%	
		Pré-collecte	58 223,00	16 411,00	37 624,00	---	3 896,00	116 154,00	3%	
		Collecte	821 975,00	42 505,00	289 672,00	494 909,00	33 962,00	1 683 023,00	45%	
		TOTAL Collecte et pré-collecte	880 198,00	58 916,00	327 296,00	494 909,00	37 858,00	1 799 177,00	48%	
		Transfert/Transport	136 576,00	6 559,00	---	272 053,00	---	415 188,00	11%	
		Tri et conditionnement	---	---	134 535,00	8 835,00	---	143 370,00	4%	
		Tri mécano-biologique	763 447,00	---	---	---	---	763 447,00	20%	
		Compostage	---	---	---	44 232,00	2 477,00	46 709,00	1%	
		Autre valorisation matière ou énergie	---	---	---	59 741,00	---	59 741,00	2%	
		Stockage de déchets non dangereux	---	---	---	67 071,00	---	67 071,00	2%	
		Traitement des inertes	---	---	---	18 631,00	---	18 631,00	0%	
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	763 447,00	---	134 535,00	198 510,00	2 477,00	1 098 969,00	29%	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	10 146,00	---	10 146,00	0%	
		TOTAL Techniques	1 819 444,00	71 173,00	467 659,00	1 001 178,00	40 335,00	3 399 789,00	91%	
	TOTAL Charges			2 004 838,00	80 496,00	519 517,00	1 103 193,00	44 445,00	3 752 489,00	100%
	Répartition des charges			53%	2%	14%	29%	1%	100%	
			Matériaux	---	31 042,00	127 192,00	98 590,00	5 973,00	262 797,00	31%
Autres produits			46 309,00	1 758,00	12 471,00	30 998,00	1 417,00	92 953,00	11%	
TOTAL Industriels			46 309,00	32 800,00	139 663,00	129 588,00	7 390,00	355 750,00	43%	
Soutien		Tous soutiens des sociétés agréées	7 671,00	16 204,00	347 092,00	81 691,00	18 277,00	470 935,00	56%	
Aides		Subventions de fonctionnement	4 401,00	751,00	768,00	3 040,00	---	8 960,00	1%	
		TOTAL Aides	4 401,00	751,00	768,00	3 040,00	---	8 960,00	1%	
TOTAL Produits			58 381,00	49 755,00	487 523,00	214 319,00	25 667,00	835 645,00	100%	
Répartition des produits			7%	6%	58%	26%	3%	100%		
Autres infos	Contribution des usagers	Montant de la TVA acquittée	127 844,00	4 663,00	32 661,00	51 258,00	3 720,00	220 146,00		
		TEOM	3 310 953,00	---	---	---	---	3 310 953,00		
		Redevance spéciale	311 877,00	---	---	---	7 411,00	319 288,00		
		Facturation à l'utilisateur	4 247,00	507,00	518,00	8 504,00	---	13 776,00		
		TOTAL Redevance spéciale & facturations usagers	316 124,00	507,00	518,00	8 504,00	7 411,00	333 064,00		
		TOTAL Contribution des usagers	3 627 077,00	507,00	518,00	8 504,00	7 411,00	3 644 017,00		
TOTAL Contributions			3 627 077,00	507,00	518,00	8 504,00	7 411,00	3 644 017,00		

Détails des coûts 2018 par flux

Année 2018 Montants en euro HT	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	
Coût complet	2 004 838,00 €	80 496,00 €	519 517,00 €	1 103 193,00 €	44 445,00 €	3 752 489,00 €
Coût technique	1 958 529,00 €	47 696,00 €	379 854,00 €	973 605,00 €	37 055,00 €	3 396 739,00 €
Coût partagé	1 950 858,00 €	31 492,00 €	32 762,00 €	891 914,00 €	18 778,00 €	2 925 804,00 €
Coût aidé HT	1 946 457,00 €	30 741,00 €	31 994,00 €	888 874,00 €	18 778,00 €	2 916 844,00 €
TVA acquittée	127 844,00 €	4 663,00 €	32 661,00 €	51 258,00 €	3 720,00 €	220 146,00 €
Coût aidé TTC	2 074 301,00 €	35 404,00 €	64 655,00 €	940 132,00 €	22 498,00 €	3 136 990,00 €
Montant des contributions	3 627 077,00 €	507,00 €	518,00 €	8 504,00 €	7 411,00 €	3 644 017,00 €

Détails des coûts par flux et par habitants

Année 2018 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	
Coût complet	55,60	2,23	14,41	30,60	1,23	104,07
Coût technique	54,32	1,32	10,53	27,00	1,03	94,20
Coût partagé	54,10	0,87	0,91	24,74	0,52	81,14
Coût aidé HT	53,98	0,85	0,89	24,65	0,52	80,89
TVA acquittée	3,55	0,13	0,91	1,42	0,10	6,11
Coût aidé TTC	57,53	0,98	1,79	26,07	0,62	87,00
Montant des contributions	100,59	0,01	0,01	0,24	0,21	101,06

Détails des coûts par flux et par tonnes

Année 2018 Montants en euro HT / tonne	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	
Coût complet	273,74	55,31	406,37	147,82	328,57	212,53
Coût technique	267,41	32,77	297,13	130,46	273,93	192,38
Coût partagé	266,37	21,64	25,63	119,51	138,82	165,71
Coût aidé HT	265,77	21,12	25,03	119,10	138,82	165,20
TVA acquittée	17,46	3,20	25,55	6,87	27,50	12,47
Coût aidé TTC	283,22	24,33	50,57	125,97	166,32	177,67
Montant des contributions	495,24	0,35	0,41	1,14	54,79	206,39

Récapitulatif sur 3 ans des coûts du service

	2016		2017		2018	
	En K€	Par habitant	En K€	Par habitant	En K€	Par habitant
Coût complet	3 617 €	100 €	3 711 €	103 €	3 752 €	104 €
Coût technique	3 407 €	94 €	3 621 €	94 €	3 397 €	94 €
Coût partagé	2 919 €	81 €	3 115 €	80 €	2 926 €	81 €
Coût aidé HT	2 849 €	79 €	3 047 €	78 €	2 917 €	81 €
TVA acquittée	207 €	6 €	207 €	6 €	220 €	6 €
Coût aidé TTC	3 056 €	84 €	3 254 €	84 €	3 137 €	87 €
Montant des contributions	3 455 €	96 €	3 588 €	99 €	3 644 €	101 €
Taux de couverture du service par la TEOM	113%		110%		116%	

Situation des coûts aidés en € ht/habitant par rapport au référentiel ADEME 2014

La Communauté de Communes du Thouarsais se situe globalement pour tous les flux dans la moyenne nationale des coûts aidés en € ht/ habitant.

